

Tableau de bord statistique

Deuxième partie

Les salariés intermittents du spectacle vivant

Données 2012

Publication septembre 2014

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant édite annuellement un tableau de bord statistique composé de trois parties :

1^{ère} partie Les employeurs et l'emploi dans le spectacle vivant

Source : Groupe Audiens

2^{ème} partie Les salariés intermittents du spectacle vivant

Source : Pôle emploi

3^{ème} partie La formation professionnelle continue dans le spectacle vivant

Source : Afdas

➤ **Retrouver la totalité du tableau de bord sur le site www.cpnefsv.org**

Conception et réalisation:
de la 2^{ème} partie

CPNEF-SV

Commission paritaire nationale emploi formation
du spectacle vivant

Pôle emploi

Edition :

**Observatoire prospectif des métiers et des
qualifications du spectacle vivant**

Sommaire

Préambule méthodologique	Page 4
- Champ et sources	Page 4
- Nature des indicateurs	Page 5
- L'approche emploi	Page 6
- Précautions de lecture des tableaux et graphiques	Page 8
Chiffres clés	Page 9
1^{ère} Partie	
Les activités des salariés intermittents du spectacle vivant	Page 10
1-1 - Les activités exercées par les salariés intermittents	Page 10
1-2 - Les emplois exercés par les salariés intermittents	Page 12
2^{ème} Partie	
Les employeurs des salariés intermittents du spectacle vivant	Page 16
2-1 - Les activités des salariés intermittents selon le type d'employeur	Page 16
2-2 - L'offre d'emploi intermittent selon le type d'employeur	Page 18
3^{ème} Partie	
Profil sociodémographique des salariés intermittents du spectacle vivant	Page 25
3-1 - Profil sociodémographique des salariés intermittents	Page 25
3-2 - Profil sociodémographique des artistes interprètes intermittents	Page 27
3-3 - Profil sociodémographique des techniciens intermittents	Page 35
3-4 - Profil sociodémographique des personnels administratifs intermittents	Page 46
4^{ème} Partie	
La durée du travail des salariés intermittents du spectacle vivant	Page 48
4-1 – La durée du travail selon l'activité	Page 48
4-2 – La durée du travail selon le type d'employeurs	Page 56

Préambule méthodologique

Les indicateurs présentés dans le tableau de bord sont issus de l'exploitation des fichiers de Pôle emploi.

Ces indicateurs relatifs aux salariés intermittents du spectacle vivant sont inédits. Ils ont été commandés par la CPNEF-SV¹ dans le cadre l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications afin de compléter les données sur l'emploi fournies par le Groupe Audiens, qui portent plus globalement sur l'ensemble des salariés, et qui sont présentées dans une autre partie du tableau de bord.

Cette publication consacrée aux salariés intermittents du spectacle vivant constitue une première version. Elle présente les activités, les employeurs, les profils sociodémographiques et les durées de travail. Elle sera ultérieurement enrichie par des indicateurs relatifs notamment aux mobilités intersectorielles (spectacle vivant / audiovisuel) et aux revenus.

Sources et champs

• Sources

Les employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 du régime général d'Assurance chômage sont tenus de procéder aux déclarations nominatives mensuelles liées à l'embauche et à l'emploi de salarié(s) du spectacle, au titre d'un contrat de travail à durée déterminée, soit :

- par une Attestation d'Employeur Mensuelle (AEM),
- par une Déclaration Unique Simplifiée (DUS) dans le cas où ils relèvent du champ d'application du Guso.

Ces déclarations contiennent des éléments d'identification du salarié, de l'employeur, du contrat de travail ainsi que des rémunérations et contributions dues.

Ces déclarations sont gérées dans deux bases opérationnelles différentes au sens de Pôle emploi :

- ATE pour les Attestations d'Employeurs Mensuelles
- Guso pour les Déclarations Uniques Simplifiées.

Les indicateurs présentés sont élaborés à partir de ces deux sources.

Tous les indicateurs sont établis à partir des informations déclarées pour les contrats de travail effectués au cours de l'année.

• Champs des indicateurs

Les indicateurs du tableau de bord portent sur l'emploi des salariés intermittents du spectacle vivant, c'est-à-dire exerçant en Contrat à Durée Déterminée², et qui relèvent du champ d'application des annexes 8 et 10 du régime général d'Assurance chômage (artistes du spectacle, ouvriers ou techniciens concourant aux spectacles).

Ces indicateurs concernent le « volet emploi » et non le « volet allocataires indemnités ».

Cette partie du tableau de bord consacrée aux salariés intermittents dans le spectacle vivant à partir des données de Pôle emploi propose donc un zoom sur cette sous-population à partir d'une approche plus fine relative aux métiers exercés³.

¹ Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant

² Cf articles L1242-2 et D 1242-1 du Code du travail relatifs aux emplois pour lesquels il est d'usage constant de ne pas recourir au CDI en raison de la nature de l'activité exercée et du caractère temporaire de ces emplois.

³ La source Groupe Audiens ne permet pas d'analyser l'emploi à partir des métiers exercés (seules sont connues les catégories professionnelles suivantes : artiste, cadres et non cadres).

Nature des indicateurs

- **Les employeurs**

Les indicateurs portent sur les salariés intermittents ayant travaillé :

1- dans la branche du spectacle vivant, c'est-à-dire dans des entreprises ayant le spectacle vivant pour activité principale, définie habituellement à partir des codes de la NAF⁴ suivants :

- 90.01Z Arts du spectacle vivant
- 90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant
- 90.04Z Gestion de salle de spectacle

2- hors de la branche professionnelle du spectacle vivant c'est-à-dire par des employeurs développant une activité de spectacle vivant à titre non principal et qui effectuent leurs déclarations sociales par l'intermédiaire du Guso⁵, soit toute personne morale de droit privé (association, entreprises, organismes de formation, comité d'entreprise, hôtel, restaurant...) ou de droit public (collectivité territoriale, établissement public, services de l'Etat).

- **Les salariés intermittents**

Sont comptabilisés tous les salariés intermittents du spectacle vivant, c'est-à-dire les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle engagés en CDD⁶ qui ont travaillé au moins une heure au cours de l'année pour un ou plusieurs employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 du régime général de l'Assurance chômage (employeurs relevant de la branche professionnelle ou du champ du Guso).

Les salariés du spectacle concernés par ces annexes sont :

- les ouvriers et techniciens du spectacle sous contrat de travail à durée déterminée exerçant l'une des fonctions limitativement énumérées dans l'article 1er § 4 de l'annexe 8 ;
- les artistes du spectacle sous contrat de travail à durée déterminée tels que définis à l'article L. 762-1 du code du travail (article 1er § 4 de l'annexe 10).

Les indicateurs portent sur les salariés intermittents ayant exercé des emplois relevant spécifiquement du spectacle vivant quel que soit le volume d'heures à partir du 1^{er} contrat de travail réalisé.

Les temps de travail sont exprimés en nombre d'heures annuelles (année calendaire de janvier à décembre). Les cachets des artistes sont convertis en heures, en tenant compte du fait qu'ils sont groupés ou isolés.

Les indicateurs présentés portent donc sur l'ensemble des effectifs, qu'ils soient indemnisés ou pas au titre des annexes 8 et 10 du régime général d'Assurance chômage.

Les comptages sont réalisés sur les salariés (nombre de personnes physiques) et non sur l'emploi (nombre de contrats de travail effectués).

⁴ Codes Activité Principale Exercée (APE) de la Nomenclature d'Activités Française (NAF) de l'INSEE

⁵ www.guso.fr

⁶ Dont CDDU, cf articles L1242-2 et D 1242-1 du Code du travail, relatifs aux emplois pour lesquels il est d'usage constant de ne pas recourir au CDI en raison de la nature de l'activité exercée et du caractère temporaire de ces emplois.

L'approche emploi

- **La nomenclature de référence**

A partir des données de Pôle emploi, il est possible de développer une approche statistique sur le type d'emploi exercé par les salariés puisque les appellations sont enregistrées de façon très fine.

Une nomenclature des emplois du spectacle vivant a donc été établie. Elle est le fruit d'un rapprochement entre la liste de Pôle emploi (des annexes 8 et 10 au régime spécifique d'Assurance chômage), et la classification de la CPNEF-SV fondée sur les listes d'emplois des conventions collectives.

Les emplois de l'audiovisuel ont été écartés, à l'exception de ceux intervenant dans le spectacle vivant (techniques audiovisuelles liées à la projection d'images, la vidéo...).

Les emplois du spectacle vivant sont classés au sein de trois activités (artistiques, techniques et administratives) et de domaines.

Du fait du très grand nombre d'emplois différents⁷, aux effectifs variables, seuls les principaux ont été retenus comme variables de classement pour effectuer les traitements statistiques c'est-à-dire les emplois emblématiques exercés par un nombre suffisant de professionnels. Les emplois rares ou connexes ont été rattachés à ces emplois principaux.

Nomenclature des activités, domaines et emplois du spectacle vivant :

Activités	Domaines	Emplois	Emplois associés (rares ou connexes)
Artistiques	Art dramatique	Metteur en scène	Dramaturge, Conseiller artistique ou littéraire, Collaborateur mise en scène, Lecteur, Assistant de mise en scène...
		Artiste dramatique	Comédien, Acteur, Marionnettiste, Conteur, Mime, Imitateur, Fantaisiste...
	Art chorégraphique	Chorégraphe – Maître de ballet	Directeur de ballet, Collaborateur/Assistant du chorégraphe...
		Danseur	Sont compris dans cette catégorie, les artistes interprètes chorégraphiques tous genres confondus, qu'ils soient solistes ou non, de ballets ou de compagnies...
	Musique instrumentale	Chef d'orchestre – Directeur musical	Chef associé, Conseiller musical, Assistant musical...
		Musicien soliste	Concertiste, Soliste d'orchestres, Premier soliste, Soliste, Second soliste, Chef de pupitre...
		Musicien	<i>Sont compris dans cette catégorie, les artistes interprètes de la musique instrumentale tous genres confondus.</i>
	Musique vocale	Chef des chœurs	Responsable technique vocale, Assistant chef des chœurs...
		Chanteur soliste	Artiste lyrique, Alto, Baryton, Ténor, Cantatrice, Soprano...
		Chanteur - Choriste	<i>Sont compris dans cette catégorie, les artistes interprètes de la musique vocale tous genres confondus.</i>
	Arts du cirque Arts visuels	Artiste de cirque	Acrobate, Trapéziste, Funambule, Equilibriste, Echassier, Jongleur, Clown, Ecuyer, Dresseur, Metteur en piste...
		Artiste visuel	Illusionniste, Magicien, Ventriloque, Fakir...
	Autres activités artistiques	Chansonnier	/
		Présentateur - Animateur de spectacle	/
		Cascadeur	/
		Artiste de complément	Figurant, Doublure, Silhouette...
		Répétiteur – Transcripteur	Accompagnateur, Répétiteur, Souffleur, Artiste chargé des répétitions...

⁷ La CPNEF-SV a classifié près de 250 emplois distincts relevant du spectacle vivant.

Activités	Domaines	Emplois	Emplois associés (rares ou connexes)	
Techniques	Direction technique	Directeur technique	/	
		Régie	Régisseur général	Régisseur principal, Directeur de scène, Directeur de plateau
			Régisseur spécialisé	Régisseur de scène, Régisseur d'orchestre, Régisseur de ballet, Régisseur de tournées, Régisseur de salle, Régisseur de site, Régisseur planning, Assistant de régie...
			Responsable logistique	Directeur logistique, Chef logistique,...
		Technicien de la logistique	Logisticien, Assistant logisticien...	
	Machinerie Structure	Chef machiniste	/	
		Machiniste	Technicien de plateau, Road, Cintrier, Technicien du génie scénique...	
		Technicien de structure	Accrocheur-Rigger, Monteur, Scaffolder...	
		Manutentionnaire de plateau	Conducteur d'engins, Cariste, Ripeur, Aide plateau...	
	Accessoires	Chef accessoiriste	/	
		Accessoiriste	/	
		Technicien des effets spéciaux	Concepteur effets spéciaux, Artificier, Chef de tir, Pyrotechnicien...	
	Eclairage	Concepteur lumière	Eclairagiste, Créateur lumière, Réalisateur lumière, Responsable des éclairages...	
		Régisseur lumière	/	
		Technicien lumière	/	
		Chef électricien	/	
		Electricien	Pupitreux, Groupiste, Groupman, Câbleur...	
	Son	Ingénieur du son	Concepteur son, Chef de service son, Directeur du son...	
		Régisseur son	Sonorisateur	
		Technicien son	Opérateur prise de son, Technicien backline, Technicien instrument...	
	Audiovisuel du spectacle vivant	Régisseur audiovisuel	Régisseur son/vidéo, Vidéaste...	
		Technicien audiovisuel	Opérateur audiovisuel, Opérateur vidéo, Technicien image, Technicien vidéo, Infographiste...	
		Opérateur projectionniste	/	
	Décor	Décorateur - Scénographe	Concepteur décor, Chef décorateur, Régisseur décor, Collaborateur scénographe, Assistant scénographe, Assistant technique du décor, Aide décor, Technicien décor, Maquettiste...	
		Technicien du bureau d'étude	Concepteur technique décor, Dessinateur technique, Projeteur, Technicien CAO-PAO...	
		Chef constructeur	Chef menuisier, Chef d'équipe décoration, Directeur de la construction, Chef d'atelier de construction de décors...	
		Menuisier – Constructeur	Menuisier staffeur, Constructeur de décor...	
		Tapissier	Chef d'atelier de tapisserie, Tapissier décorateur...	
		Serrurier	Chef d'atelier de serrurerie, Serrurier d'art, Métallier, Tourneur,...	
		Sculpteur	Chef sculpteur décoration, Staffeur, Ornemaniste, Mouleur...	
		Peintre décorateur	Chef peintre, Peintre sur décor...	
	Costume	Costumier	Concepteur de costume, Chef costumier, Réalisateur costumes, Régisseur textile, Modiste, Bottier, Armurier...	
		Couturier - Tailleur	Chef d'atelier couture, Chef couturier, Coupeur, Patronnier-Modéliste, Teinturier coloriste, Décorateur costume, Brodeur, Plumassier...	
		Habilleur	Chef habilleur, Assistant habilleur...	
		Autres technicien du costume	Laveur, Repasseur, Linger, Racommodeur, Retoucheur, Chef de magasin costume, Régisseur costume...	
	Coiffure Maquillage Masques	Chef coiffures – Chef maquilleur	Concepteur coiffure, Concepteur maquillage, Concepteur perruques, Concepteur des masques, Chef perruquier, Réalisateur des masques...	
		Coiffeur – Maquilleur	Perruquier, Posticheur...	
	Administratives	Production	Directeur de production	
			Administrateur de production ou de tournée	Chargé de production, Chargé de diffusion, Régisseur de production, Responsable des tournées, Assistant de production...
			Assistant de production	Secrétaire de production...

- **Les emplois non classés dans la nomenclature**

Certains emplois exercés par les salariés ayant travaillé dans les entreprises du spectacle vivant n'ont pas pu être classés dans la nomenclature de référence ci-dessus du fait de déclarations trop imprécises empêchant une codification.

Ils représentent une quantité négligeable (0,5% des salariés, 0,1% du volume de contrats de travail).

Ces emplois sont classés dans les catégories « Autres / Non précisé ».

Précautions de lecture des tableaux et graphiques

- **Pluriactivité**

Il existe une forte pluriactivité dans le spectacle vivant. En effet, plusieurs emplois ou activités professionnelles différentes peuvent être exercées de façon successive ou simultanée⁸ par une même personne.

C'est pourquoi, les données présentées dans ce tableau de bord sont le résultat d'un traitement statistique garantissant qu'à chaque niveau (activité, domaine, emploi), les salariés ne sont comptabilisés qu'une seule fois. Les données sont alors « corrigées » de la pluriactivité, via la notion de « *dédoublonnement* » *des individus qui consiste à ne comptabiliser les individus qu'une seule fois, par activité, domaine et emploi.*

Par exemple

On comptabilise 33 492 salariés ayant exercé un emploi dans le domaine de l'Art dramatique en 2011, indépendamment de l'emploi exercé (metteur en scène ou comédien).

Si l'on sélectionne l'approche par métier, 6 633 salariés ont exercé un emploi de metteur en scène et 31 378 un emploi de comédien, soit un total de 38 011. La différence de 4 519⁹ salariés correspond alors aux salariés ayant exercé au moins un emploi de comédien et un emploi de metteur en scène au cours de la période.

- **Secret statistique**

En dessous de 5 salariés, les effectifs ne sont pas indiqués de façon à respecter le secret statistique.

Quand les effectifs sont compris entre 1 et 5, ils sont signalés dans les tableaux par un : –.

⁸ Définition de l'INSEE : « Un salarié pluriactif est un salarié qui exerce un même métier pour plusieurs employeurs ou qui exerce plusieurs métiers différents. »

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=IP1081&page=sdb#def1

⁹ Le nombre de doublons correspond à la différence du total non dédoublonné avec le total dédoublonné. Dans cet exemple : $(6\ 633 + 31\ 378) - 38\ 011 = 4\ 519$

Chiffres clés 2012

Pôle emploi a comptabilisé 155 223 salariés intermittents du spectacle vivant¹⁰ en 2012. Leur nombre a progressé de 1,2 % par rapport à 2011.

69,7 % des salariés intermittents du spectacle vivant ont exercé un emploi artistique, 26,3 % un emploi technique et 3,7 % un emploi administratif¹¹.

66,4 % des salariés intermittents du spectacle vivant ont travaillé pour des employeurs relevant de la branche professionnelle et 33,6 % pour des employeurs hors branche professionnelle relevant du champ du Guso.

67,3 % des salariés intermittents du spectacle vivant sont des hommes. Les activités techniques sont les plus masculinisées (79,3 % d'hommes), suivies des activités artistiques (64,8 % d'hommes). Les activités administratives sont à l'inverse les plus féminisées (62,1 % de femmes).

La majorité des salariés a entre 30 et 39 ans (soit 32,1 %).

34,2 % des salariés intermittents du spectacle vivant ont effectué une durée de travail de plus de 507 heures sur l'année 2012 (33,5 % en 2011) *.

50,9 % a effectué moins de 215 heures et 32,2 % a effectué moins de 48 heures.

C'est dans les activités artistiques que l'emploi de très courte durée est le plus important : 35,6 % des artistes ont effectué moins de 48 heures (contre 29,4 % pour les techniciens).

Ces faibles durées de travail, signes d'une très forte hétérogénéité des situations professionnelles, sont néanmoins probablement explicables par la pluriactivité au sein du spectacle vivant mais aussi en dehors.

*** Rappel :** Il convient de ne pas confondre ces durées de travail avec le nombre d'ayants droit aux annexes 8 et 10 du régime d'assurance chômage (cf 4^{ème} partie) car :

- l'ouverture des droits se calcule sur une période différente (sur 10 ou 11 mois glissants) ;
- les salariés peuvent avoir exercé également dans le domaine de l'audiovisuel.

Données de cadrage : l'emploi intermittent dans le spectacle vivant et l'audiovisuel

En 2012, Pôle emploi a comptabilisé 249 457 salariés intermittents du spectacle vivant et de l'audiovisuel¹² (254 394 en 2011).

Leur nombre a diminué de 1,9% par rapport à 2011 (contre une hausse de 4,0% entre 2010 et 2011).

En moyenne, un salarié a effectué 16,5 contrats au cours de l'année 2012 (15,9 contrats en moyenne en 2011).

25,6% des salariés n'ont réalisé qu'un seul contrat dans l'année pour 2,6% de la masse salariale (27,3% en 2011 pour 2,7% de la masse salariale).

8,6% des salariés ont réalisé plus de 50 contrats dans l'année, ces salariés ayant perçu 21,9% de la masse salariale totale (8,2% en 2011 ont perçu 21,6% de la masse salariale)

La durée annuelle de travail moyenne pour un salarié intermittent du spectacle est de 382 heures en 2012 (371 heures en 2011).

27,5% des salariés ont effectué une durée de travail de 24 heures ou moins dans l'année (28,9% en 2011)

A l'opposé, 2,0% des salariés ont effectué une durée de travail de plus de 1 440 heures (identique à 2011).

¹⁰ Ce recensement comprend tous les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle en CDD qui ont travaillé au moins une heure au cours de l'année pour un ou plusieurs employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage dans la branche du spectacle vivant

¹¹ 0,3 % d'activité non précisée

¹² Ce recensement comprend tous les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle en CDD qui ont travaillé au moins une heure au cours de l'année pour un ou plusieurs employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage dans les branches du spectacle vivant et de l'audiovisuel.

1^{ère} partie Les activités des salariés intermittents du spectacle vivant

1-1 Les activités exercées par les salariés intermittents

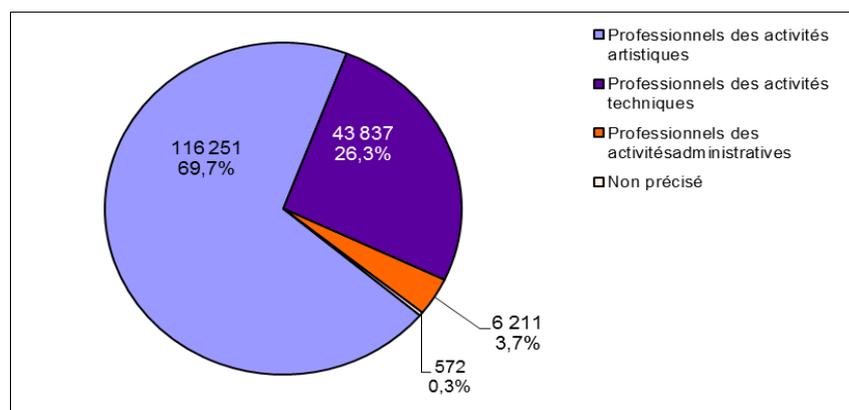
155 223 salariés intermittents en CDD¹³ ont travaillé dans le spectacle vivant en 2012¹⁴ (graphique 1 et tableau 1).

La répartition par activité de ces salariés intermittents s'effectue comme suit¹⁵ :

- 116 251 salariés intermittents ont exercé un emploi artistique, soit 69,7 % ;
- 43 837 salariés intermittents ont exercé un emploi technique, soit 26,3 % ;
- 6 211 salariés intermittents ont exercé un emploi administratif, soit 3,7 % ;
- 572 salariés ont exercé un emploi non classé (autre / non précisé), soit 0,3 %.

A noter: l'effectif total de personnes physiques (155 223) est inférieur à la somme du nombre de salariés par activités (166 871) du fait de la pluriactivité qui concerne 11 648 salariés¹⁶.

Graphique 1 : Répartition des effectifs par activités en 2012 (en nb et %)



Source : Pôle emploi

Au sein des activités artistiques (tableau 1), ce sont les professionnels de la musique instrumentale qui sont les plus nombreux (soit 62 882 salariés représentant 44,6 % de l'emploi artistique), suivi des professionnels de l'art dramatique (34 180 salariés représentant 24,3 % de l'emploi artistique) et des professionnels de la musique vocale (19 493 salariés représentant 13,8 % de l'emploi artistique).

Au sein des activités techniques (tableau 1), ce sont les professionnels de la machinerie et de la structure qui sont les plus nombreux (16 901 salariés représentant 23,7 % de l'emploi technique), suivi des professionnels de la direction technique et de la régie (15 191 salariés représentant 21,3 % de l'emploi technique) et des professionnels du son (12 361 salariés représentant 17,3 % de l'emploi technique).

Quant aux activités administratives (tableau 1), on compte 6 211 professionnels de la production, représentant 100 % de l'emploi administratif.

¹³ Dont CDDU, cf article L1242-2 et D 1242-1 du Code du travail, relatifs aux emplois pour lesquels il est d'usage constant de ne pas recourir au CDI en raison de la nature de l'activité exercée et du caractère temporaire de ces emplois.

¹⁴ Total dédoublonné c'est-à-dire : nombre de personnes physiques différentes ayant travaillé au moins une heure en CDD/CDDU sur l'année 2011.

¹⁵ Répartition non dédoublonnée - Cf préambule méthodologique : la pluriactivité

¹⁶ Cf préambule méthodologique : la pluriactivité

Entre 2011 et 2012, le nombre de salariés intermittents ayant exercé dans le spectacle vivant a progressé de 1,2 % (tableau 1), passant de 153 408 à 155 223¹⁷.

Le nombre de professionnels exerçant des activités artistiques a progressé de 1,1 %, passant de 115 007 à 116 251. Parmi eux, le nombre de professionnels de la musique instrumentale progresse notablement soit 2,6 %, alors que le nombre de professionnels de la musique vocal progresse plus modérément, soit 0,3 %. Le nombre de professionnels de l'art dramatique progresse quant à lui de 2,1 %.

Le nombre de professionnels exerçant des activités techniques a progressé de 2,7 %, passant de 42 705 à 43 837. Parmi eux, le nombre de professionnels des accessoires progresse fortement, soit 16,1 %¹⁸, ainsi que le nombre de professionnels de l'audiovisuel du spectacle, soit 5,7 %.

A l'inverse, le nombre de professionnels du costume et de la coiffure-maquillage-masques diminuent, respectivement de -2,4 % et -2,2 %.

Le nombre de professionnels exerçant des activités administratives de production a progressé de 7,1 %, passant de 5 798 à 6 211.

Tableau 1 : Répartition des salariés intermittents par activités en 2012

	En nb	En %	Evolution 2012/2011 En %
Professionnels des activités artistiques *	116 251	69,7	1,1
Professionnels de l'art dramatique	34 180	24,3	2,1
Professionnels de l'art chorégraphique	13 368	9,5	-0,1
Professionnels de la musique instrumentale	62 882	44,6	2,6
Professionnels de la musique vocale	19 493	13,8	0,3
Professionnels des arts du cirque et des arts visuels	4 382	3,1	1,3
Professionnels d'autres activités artistiques	1 987	1,4	-7,1
Autres professionnels artistiques /Non précisé	4 608	3,3	-4,6
Professionnels des activités techniques *	43 837	26,3	2,7
Professionnels de la direction technique et de la régie	15 191	21,3	5,0
Professionnels de la machinerie et de la structure	16 901	23,7	4,2
Professionnels des accessoires	1 381	1,9	16,1
Professionnels de l'éclairage	10 804	15,1	3,6
Professionnels du son	12 361	17,3	3,5
Professionnels du spectacle vivant exerçant dans l'audiovisuel	4 434	6,2	5,7
Professionnels du décor	5 080	7,1	5,4
Professionnels du costume	2 625	3,7	-2,4
Professionnels de la coiffure, du maquillage et des masques	1 136	1,6	-2,2
Autres professionnels techniques /Non précisé	1 507	2,1	2,4
Professionnels des activités administratives *	6 211	3,7	7,1
Professionnels de la production	6 211	100,0	7,1
Autres professionnels administratifs /Non précisé	0	0,0	0,0
Autres professionnels / Non précisé *	572	0,3	-26,3
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS *	155 223	100	1,2

Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

¹⁷ Cf Tableau de bord statistique, Partie emploi : Les salariés intermittents du spectacle vivant, données 2011 OPMQ-SV/ Pôle emploi

¹⁸ Les évolutions sont plus marquées quand elles concernent des effectifs limités.

1-2 Les emplois exercés par les salariés intermittents

1-2-1 L'emploi artistique

116 251 salariés intermittents du spectacle vivant ont exercé en 2012 en tant qu'artistes interprètes, soit 69,9% de l'emploi total (tableau 2). Les effectifs ont progressé de 1,1 % par rapport à 2011.

La musique instrumentale et la musique vocale représentent 58,4 % de l'emploi artistique :

- les musiciens instrumentistes représentent 44,6 % de l'emploi artistique (en hausse de 2,6 %); la majorité des salariés occupe un emploi de musicien (50 635, en baisse de -1,6 %), suivi des emplois de musicien soliste (34 383, en hausse de 12,1 %) ;
- le domaine de la musique vocale représente 13,8 % de l'emploi artistique ; la majorité des salariés occupe un emploi de chanteur-choriste (16 838, en baisse de -0,4 %).

Le domaine de l'art dramatique représente 24,3 % de l'emploi artistique (en hausse de 2,1 %) ; la majorité des salariés occupe un emploi d'artiste dramatique (31 959), tels que comédien, marionnettiste, conteur...

Le domaine des autres activités artistique connaît une baisse globale des effectifs (en baisse de 7,1 %) imputée à la diminution du nombre d'artistes de complément (en baisse de 16,2 %).

Tableau 2 : Répartition des artistes intermittents selon les emplois en 2012

	En nb	En % (1)	Evolution 2012/2011 En %
Professionnels des activités artistiques *	116 251	69,7	1,1
Professionnels de l'art dramatique *	34 180	24,3	2,1
Metteur en scène	7 059		6,4
Artiste dramatique	31 959		1,9
Professionnels de l'art chorégraphique *	13 368	9,5	-0,1
Chorégraphe - Maître de ballet	1 324		-3,8
Danseur	12 897		0,1
Professionnels de la musique instrumentale *	62 882	44,6	2,6
Chef d'orchestre - Directeur musical	820		-1,4
Musicien soliste	34 383		12,1
Musicien	50 635		-1,6
Professionnels de la musique vocale *	19 493	13,8	0,3
Chef des chœurs	660		5,6
Chanteur soliste	4 387		2,8
Chanteur- Choriste	16 838		-0,4
Professionnels des arts du cirque et des arts visuels *	4 382	3,1	1,3
Artiste de cirque	3 098		5,8
Artiste visuel	1 501		-8,4
Professionnels d'autres activités artistiques *	1 987	1,4	-7,1
Chansonnier	150		15,4
Présentateur - Animateur de spectacles	43		16,2
Cascadeur	140		13,8
Artiste de complément	1 328		-16,2
Répétiteur - Transcripteur	332		23,0
Autres professionnels artistiques / Non précisé *	4 608	3,3	-4,6

Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

(1) Le pourcentage est calculé sur le total des effectifs des domaines (140 900) et non sur le total dédoublonné (116 251).

1-2-2 L'emploi technique

43 837 salariés intermittents du spectacle vivant ont exercé en 2012 en tant que techniciens¹⁹, soit 26,3 % de l'emploi total (tableau 3). Les effectifs ont progressé de 2,7 % par rapport à 2011.

Les domaines de la direction et de la machinerie représentent 45 % de l'emploi technique :

- la machinerie et la structure représentent 23,7 % de l'emploi technique (en hausse de 4,2 %); la majorité des salariés occupe un emploi de machiniste (15 190) ;
- la direction technique et la régie représentent 21,3 % de l'emploi technique ; la majorité des salariés occupe un emploi de régisseur général (12 729, en hausse de 4,3 %).

Les domaines de l'éclairage et du son représentent quant à eux 32,4 % de l'emploi technique :

- le son, représente 17,3 % de l'emploi technique ; la majorité occupe un emploi de technicien son (9 667, en hausse de 3,3 %).
- l'éclairage représente 15,1 % de l'emploi technique ; la majorité des salariés occupe un emploi de technicien lumière (9 227, en hausse de 5,5 %).

Le domaine des accessoires représente 1,9 % de l'emploi technique.

La majorité occupe un emploi de technicien des effets spéciaux (689, en hausse de 23,3 %).

Concernant les domaines du costume et coiffure-maquillage-masques, tous es emplois sont notablement à la baisse.

¹⁹ Personnels cadres et non cadres

Tableau 3 : Répartition des techniciens intermittents selon les emplois en 2012

	En nb	En % (1)	Evolution
Professionnels des activités techniques *	43 837	26,3	2,7
Professionnels de la direction technique et de la régie *	15 191	21,3	5,0
Directeur technique	658		-2,5
Régisseur général	12 729		4,3
Régisseur spécialisé	4 088		8,2
Responsable logistique	-		-20,0
Technicien de la logistique	328		79,2
Professionnels de la machinerie et de la structure *	16 901	23,7	4,2
Chef machiniste	280		30,8
Machiniste	15 190		4,8
Technicien de structure	3 424		1,9
Manutentionnaire de plateau	426		-3,2
Professionnels des accessoires *	1 381	1,9	16,1
Chef accessoiriste	33		6,5
Accessoiriste	676		9,6
Technicien des effets spéciaux	689		23,3
Professionnels de l'éclairage *	10 804	15,1	3,6
Concepteur lumière	1 275		-0,8
Régisseur lumière	99		28,6
Technicien lumière	9 227		5,5
Chef électricien	366		-8,0
Électricien	3 010		0,6
Professionnels du son *	12 361	17,3	3,5
Ingénieur du son	1 432		6,5
Régisseur son	5 754		5,2
Technicien son	9 667		3,3
Professionnels du spectacle vivant exerçant dans l'audiovisuel *	4 434	6,2	5,7
Régisseur audiovisuel	1 034		4,9
Technicien audiovisuel	3 402		3,5
Opérateur projectionniste	812		13,7
Professionnels du décor *	5 080	7,1	5,4
Décorateur - scénographe	3 331		3,0
Technicien du bureau d'étude	92		13,6
Chef constructeur	137		20,2
Menuisier constructeur	1 074		6,0
Tapissier	201		-4,3
Serrurier	195		-8,0
Sculpteur	133		3,1
Peintre décorateur	645		6,6
Professionnels du costume *	2 625	3,7	-2,4
Costumier	1 625		-1,2
Couturier - Tailleur	398		-5,7
Habilleur	1 378		-3,1
Autres techniciens du costume	23		-11,5
Professionnels de la coiffure, du maquillage et des masques *	1 136	1,6	-2,2
Chef coiffeur - Chef maquilleur	120		-4,8
Coiffeur - Maquilleur	1 097		-2,0
Autres professionnels techniques / Non précisé *	1 507	2,1	2,4

Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

(1) Le pourcentage est calculé sur le total des effectifs des domaines (71 420) et non sur le total dédoublonné (43 837)

1-2-3 L'emploi administratif

6 211 salariés intermittents du spectacle vivant ont exercé en 2021 en tant que personnels administratifs cadres ou non cadres, soit 3,7 % de l'emploi total (tableau 4). Les effectifs ont progressé de 7,1 % par rapport à 2011.

Parmi eux, on compte principalement des administrateurs de production et de tournées (soit 5 464, en hausse de 7,6 %) et des directeur de production (581, en hausse de 3,9 %).

Tableau 4 : Répartition des personnels administratifs intermittents selon les emplois en 2012

	En nb	En % (1)	Evolution 2012/2011 En %
Professionnels des activités administratifs *	6 211	3,7	7,1
Professionnels de la production *	6 211	100,0	7,1
Directeur de production	581		3,9
Administrateur de production ou de tournées	5 464		7,6
Assistant de production	445		0,9
Autres professionnels / Non précisé	0	0,0	0,0

Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

(1)Le pourcentage est calculé sur le total des effectifs des domaines (6 211) et non sur le total dédoublonné (6 211).

Rappel : certain emplois administratifs du spectacle vivant ne relèvent pas du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage, tels que ceux liées aux domaines de l'accueil, de la commercialisation, de la communication, de la médiation culturelle ou encore à des fonctions transversales (ressources humaines, comptabilité, secrétariat...).

2^{ème} partie Les employeurs de salariés intermittents du spectacle vivant

Rappel :

Les indicateurs ci-dessous distinguent les employeurs²⁰ :

1- de la branche du spectacle vivant, c'est-à-dire les entreprises ayant le spectacle vivant pour activité principale, définie à partir des codes de la NAF suivants : 90.01Z, 90.02Z, 90.04Z.

2- hors branche professionnelle du spectacle vivant c'est-à-dire par des employeurs développant une activité de spectacle vivant à titre non principal et qui effectuent leurs déclarations sociales par l'intermédiaire du Guso.

Au sein de la branche professionnelle, 17 894 entreprises ayant pour activité principale le spectacle vivant ont employé des salariés intermittents en 2012 (contre 17 576 en 2011), soit une hausse de 1,8%²¹.

La masse salariale s'élève à 785 millions d'euros (soit une hausse de 1,8% par rapport à 2011).

Ces 17 894 entreprises de spectacle vivant ont offert 2 046 milliers de contrats de travail (soit une hausse de 3,2% par rapport à 2011) et 43 236 milliers d'heures de travail.

Concernant le hors branche professionnelle relevant du Guso, on compte 84 720 employeurs de salariés intermittents en 2012 (contre 84 928 en 2011).

La masse salariale s'élève à 147 millions d'euros.

Ces 84 720 employeurs ont offert 605 milliers de contrats de travail et 9 520 milliers d'heures de travail.

2-1 Les activités des salariés intermittents selon le type d'employeur

Parmi l'ensemble des salariés intermittents (tableau 5) :

- 132 518 ont exercé pour un employeur relevant de la branche professionnelle (soit 66,4 % de l'emploi), les effectifs ont progressé de 1,2 % par rapport à 2011 ;

- 67 089 ont exercé pour employeur hors branche professionnelle relevant du champ du Guso (soit 33,6 % de l'emploi), les effectifs ont progressé de 2,2 % par rapport à 2011.

Concernant les artistes, la majorité exerce pour les employeurs de la branche professionnelle : 94 600 salariés, soit 62,6 % de l'emploi (contre 62,7 % en 2011). Une partie d'entre eux exerce pour des employeurs hors branche professionnelle : 56 637 salariés, soit 37,4 %.

L'emploi artistique hors branche professionnelle est particulièrement important dans les domaines musicaux (44,4 % dans la musique instrumentale et 46,6 % dans la musique vocale).

Par rapport à 2011, les effectifs ont progressé de 1,2 % chez les employeurs relevant de la branche alors qu'ils ont progressé de 1,5 % chez les employeurs hors branche.

²⁰ Cf préambule méthodologique : nature des indicateurs

²¹ Ce préambule propose des indicateurs de cadrage fournis par Pôle emploi.

Concernant l'emploi des professionnels des activités techniques, il s'effectue majoritairement chez les employeurs de la branche professionnelle : 78,0 % de l'emploi technique est proposé par des entreprises relevant de la branche professionnelle (contre 78,7 % en 2011).

Par rapport à 2011, les effectifs ont progressé de 2,2 % chez les employeurs relevant de la branche alors qu'ils ont progressé de 6,5 % chez les employeurs hors branche.

Concernant l'emploi des professionnels des activités administratives, il s'effectue également majoritairement chez les employeurs de la branche professionnelle : 91,2 % de l'emploi administratif est proposé par des entreprises relevant de la branche professionnelle (contre 91,5 % en 2011).

Tableau 5 : Répartition des salariés intermittents selon le type d'employeur en 2012

	Branche professionnelle		Hors branche professionnelle (Guso)		Total (*)
	En nb	En % (1)	En nb	En % (1)	En nb
Professionnels des activités artistiques (*)	94 600	62,6	56 537	37,4	116 251
Professionnels de l'art dramatique (*)	31 717	80,3	7 760	19,7	34 180
Professionnels de l'art chorégraphique (*)	11 229	70,2	4 767	29,8	13 368
Professionnels de la musique instrumentale (*)	46 638	55,6	37 172	44,4	62 882
Professionnels de la musique vocale (*)	12 741	53,1	11 246	46,9	19 493
Professionnels des arts du cirque et des arts visuels (*)	3 391	63,6	1 938	36,4	4 382
Professionnels d'autres activités artistiques (*)	1 748	86,4	274	13,6	1 987
Artistes interprètes aux métiers non précisés ou autres personnels artistiques (*)	3 147	67,4	1 523	32,6	4 608
Professionnels des activités techniques (*)	41 314	78,0	11 669	22,0	43 837
Professionnels de la direction technique et de la régie (*)	13 661	77,5	3 967	22,5	15 191
Professionnels de la machinerie et de la structure (*)	15 728	82,8	3 259	17,2	16 901
Professionnels des accessoires (*)	1 246	88,8	157	11,2	1 381
Professionnels de l'éclairage (*)	9 893	77,5	2 867	22,5	10 804
Professionnels du son (*)	10 808	71,1	4 389	28,9	12 361
Professionnels du spectacle vivant exerçant dans l'audiovisuel (*)	4 113	89,3	492	10,7	4 434
Professionnels du décor (*)	4 864	91,9	427	8,1	5 080
Professionnels du costume (*)	2 477	86,2	397	13,8	2 625
Professionnels de la coiffure, du maquillage et des masques (*)	1 068	88,6	138	11,4	1 136
Techniciens aux métiers non précisés ou autres personnels techniques (*)	1 507	100,0	0	0,0	1 507
Professionnels des activités administratives (*)	5 947	91,2	574	8,8	6 211
Professionnels de la production (*)	5 947	91,2	574	8,8	6 211
Personnels administratifs aux métiers non précisés ou autres personnels administratifs (*)	0		0		0
Autres professionnels / Non précisé (*)	572	100,0	0	0,0	572
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS (*)	132 518	66,4	67 089	33,6	155 223

Source : Pôle emploi

(*) Totaux dédoublonnés

(1) Le calcul se réalise sur le total branche et hors branche (et non sur l'ensemble dédoublonné)

> exemple 1^{ère} cellule en haut à gauche = $94\,600 / (94\,600 + 56\,537) = 62,6\%$

2-2 L'offre d'emploi selon le type d'employeur

2-2-1 L'emploi artistique selon le type d'employeur

Si l'ensemble des artistes interprètes exerce majoritairement pour des employeurs relevant de la branche professionnelle, on observe néanmoins des variations selon le domaine et l'emploi exercé.

Les professionnels de l'art dramatique exercent le plus majoritairement au sein de la branche professionnelle (80,3 %) suivi des professionnels de l'art chorégraphique (70,2 %).

Les professionnels de la musique instrumentale sont les plus nombreux à exercer pour les deux types d'employeurs : 46 638 des artistes ont exercé pour des employeurs de la branche professionnelle (soit 55,6 %) et 37 172 pour des employeurs hors branche (soit 44,4 %). Par rapport à 2011, les effectifs ont augmenté de 3,1 % chez les employeurs de la branche et de 1,7 % chez les employeurs hors branche.

Quant aux professionnels de la musique vocale : 12 741 ont exercé pour les employeurs de la branche (soit 53,1 %) et 11 246 pour les employeurs hors branche (46,9 %). Par rapport à 2011, les effectifs ont baissé de 0,9 % chez les employeurs de la branche alors qu'ils ont progressé de 1,9 % chez les employeurs hors branche.

Tableau 6 : Répartition des artistes intermittents selon le type d'employeur en 2012

	Branche professionnelle		Hors branche professionnelle (Guso)		Total *
	En nb	En % (1)	En nb	En % (1)	En nb
Professionnels des activités artistiques *	94 600	62,6	56 537	37,4	116 251
Professionnels de l'art dramatique *	31 717	80,3	7 760	19,7	34 180
Metteur en scène	6 625	88,9	831	11,1	7 059
Artiste dramatique	29 575	80,4	7 189	19,6	31 959
Professionnels de l'art chorégraphique *	11 229	70,2	4 767	29,8	13 368
Chorégraphe - Maître de ballet	1 035	74,8	349	25,2	1 324
Danseur	10 838	70,3	4 583	29,7	12 897
Professionnels de la musique instrumentale *	46 638	55,6	37 172	44,4	62 882
Chef d'orchestre - Directeur musical	433	48,4	461	51,6	820
Musicien soliste	28 793	72,5	10 943	27,5	34 383
Musicien	33 075	49,7	33 490	50,3	50 635
Professionnels de la musique vocale *	12 741	53,1	11 246	46,9	19 493
Chef des chœurs	331	45,4	398	54,6	660
Chanteur soliste	3 821	72,1	1 478	27,9	4 387
Chanteur- Choriste	10 219	50,5	10 009	49,5	16 838
Professionnels des arts du cirque et des arts visuels *	3 391	63,6	1 938	36,4	4 382
Artiste de cirque	2 506	68,2	1 168	31,8	3 098
Artiste visuel	1 019	55,1	832	44,9	1 501
Professionnels d'autres activités artistiques *	1 748	86,4	274	13,6	1 987
Chansonnier	69	45,4	83	54,6	150
Présentateur - Animateur de spectacles	43	100,0	0	0,0	43
Cascadeur	102	71,3	41	28,7	140
Artiste de complément	1 220	90,1	134	9,9	1 328
Répétiteur - Transcripteur	316	95,2	16	4,8	332
Artistes interprètes aux métiers non précisés ou autres personnels artistiques *	3 147	67,4	1 523	32,6	4 608

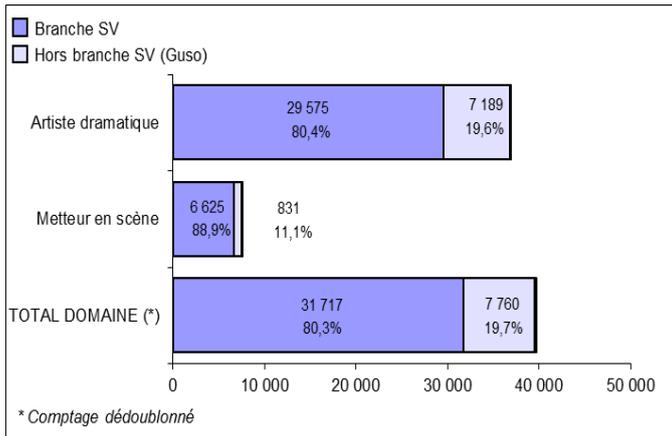
Source : Pôle emploi

* : Totaux dédoublonnés.

(1) Le calcul se réalise sur le total branche et hors branche (et non sur l'ensemble dédoublonné)

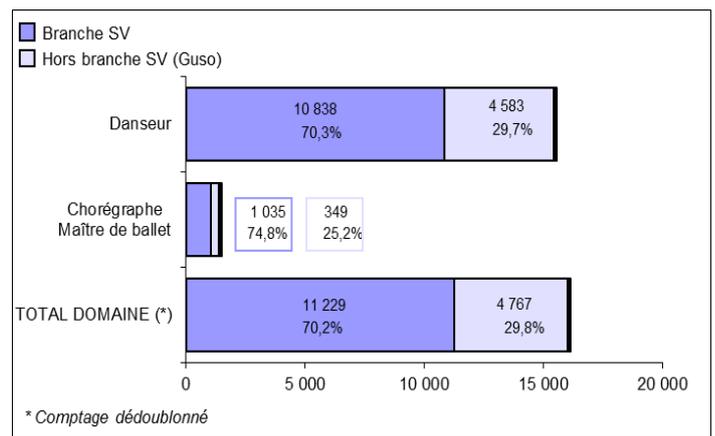
> exemple 1^{ère} cellule en haut à gauche = $94\,600 / (94\,600 + 56\,537) = 62,6\%$

Graphique 2 : Les employeurs dans l'art dramatique



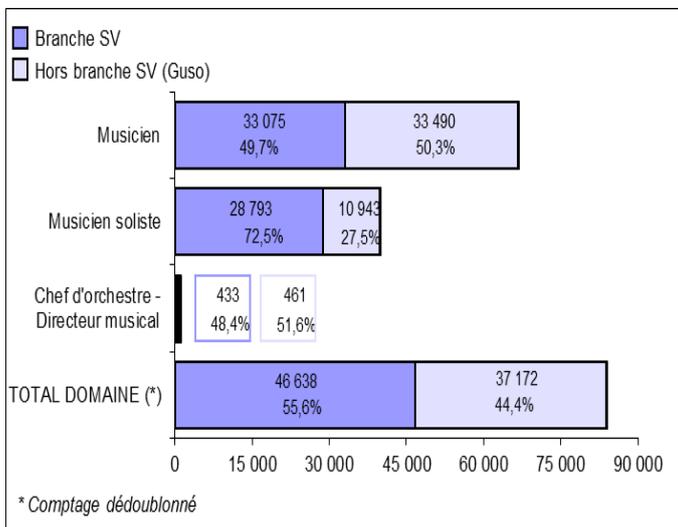
Source : Pôle emploi - 2012

Graphique 3 : Les employeurs dans l'art chorégraphique



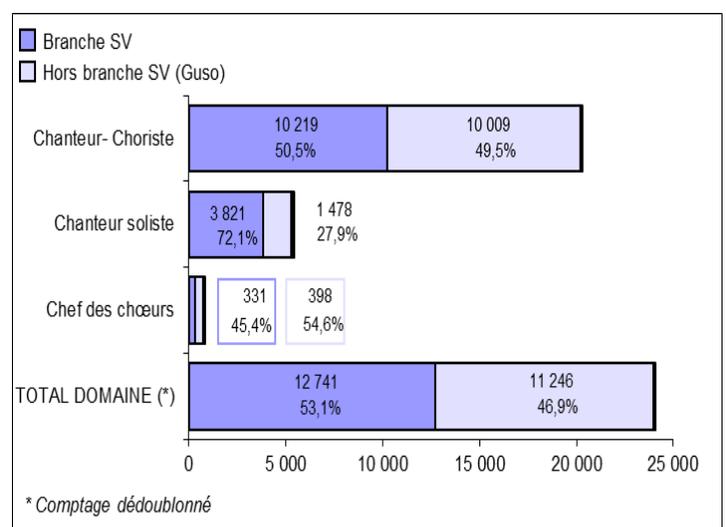
Source : Pôle emploi - 2012

Graphique 4 : Les employeurs dans la musique instrumentale



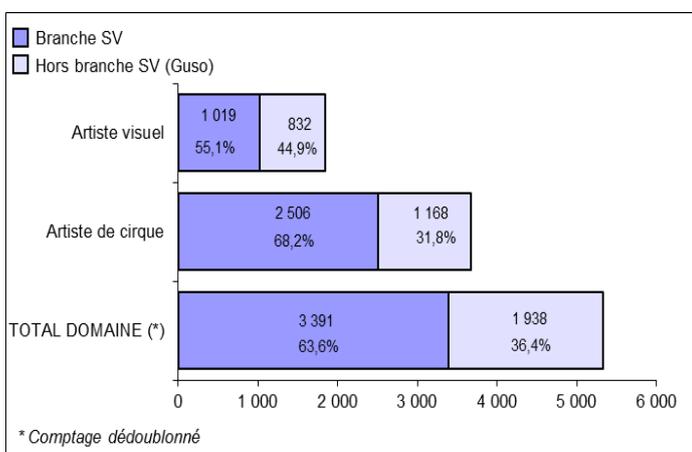
Source : Pôle emploi - 2012

Graphique 5 : Les employeurs dans la musique vocale



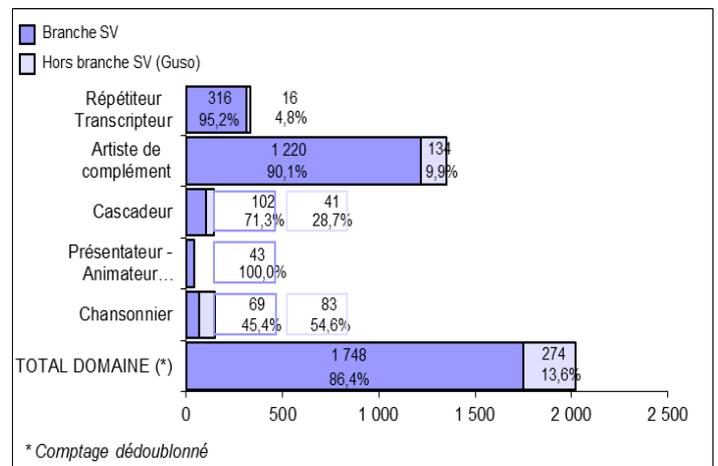
Source : Pôle emploi - 2012

Graphique 6 : Les employeurs dans les arts du cirque et visuels



Source : Pôle emploi - 2012

Graphique 7 : Les employeurs dans les autres activités artistiques



Source : Pôle emploi - 2012

2-2-2 L'emploi technique selon le type d'employeur

41 314 techniciens intermittents ont exercé pour des employeurs de la branche professionnelle en 2012 (soit 78,0 %, contre 78,7 % en 2011) et 11 669 techniciens intermittents ont exercé pour des employeurs hors branche professionnelle (soit 22,0 %, contre 21,3 % en 2011) (cf tableau 7).

Le domaine du décor offre le plus d'emplois au sein de la branche professionnelle (91,9 %), suivi de l'audiovisuel du spectacle (89,3 %), puis des accessoires (88,8 %), de la coiffure-maquillage-masques (88,6 %) et enfin du costume (86,2 %).

Par rapport à 2011, pour ces domaines, les effectifs chez les employeurs relevant de la branche professionnelle sont à la baisse.

C'est dans le domaine du son que la part de l'emploi hors branche professionnelle est le plus important (soit 28,9 %), suivi de la direction technique et régie (25,2 %) et de l'éclairage (22,5 %).

Par rapport à 2011, pour ces domaines, les effectifs chez les employeurs relevant du hors branche sont en hausse.

Tableau 7 : Répartition des techniciens intermittents selon le type d'employeur en 2012

	Branche professionnelle		Hors branche professionnelle (Guso)		Total *
	En nb	En % (1)	En nb	En % (1)	En nb
Professionnels des activités techniques *	41 314	78,0	11 669	22,0	43 837
Professionnels de la direction technique et de la régie *	13 661	77,5	3 967	22,5	15 191
Directeur technique	563	83,2	114	16,8	658
Régisseur général	11 178	75,8	3 567	24,2	12 729
Régisseur spécialisé	3 711	86,9	557	13,1	4 088
Responsable logistique	4	100,0	0	0,0	4
Technicien de la logistique	328	100,0	0	0,0	328
Professionnels de la machinerie et de la structure *	15 728	82,8	3 259	17,2	16 901
Chef machiniste	280	100,0	0	0,0	280
Machiniste	14 087	82,3	3 031	17,7	15 190
Technicien de structure	3 207	90,4	342	9,6	3 424
Manutentionnaire de plateau	426	100,0	0	0,0	426
Professionnels des accessoires *	1 246	88,8	157	11,2	1 381
Chef accessoiriste	33	100,0	0	0,0	33
Accessoiriste	644	94,2	40	5,8	676
Technicien des effets spéciaux	586	83,4	117	16,6	689
Professionnels de l'éclairage *	9 893	77,5	2 867	22,5	10 804
Concepteur lumière	1 001	74,9	336	25,1	1 275
Régisseur lumière	99	100,0	0	0,0	99
Technicien lumière	8 375	77,5	2 426	22,5	9 227
Chef électricien	366	100,0	0	0,0	366
Électricien	2 777	88,5	361	11,5	3 010
Professionnels du son *	10 808	71,1	4 389	28,9	12 361
Ingénieur du son	1 146	76,7	349	23,3	1 432
Régisseur son	4 771	70,5	1 993	29,5	5 754
Technicien son	8 482	73,4	3 078	26,6	9 667
Professionnels du spectacle vivant exerçant dans l'audiovisuel *	4 113	89,3	492	10,7	4 434
Régisseur audiovisuel	945	89,1	116	10,9	1 034
Technicien audiovisuel	3 139	89,3	375	10,7	3 402
Opérateur projectionniste	801	98,0	16	2,0	812
Professionnels du décor *	4 864	91,9	427	8,1	5 080
Décorateur - scénographe	3 108	88,9	387	11,1	3 331
Technicien du bureau d'étude	87	94,6	5	5,4	92
Chef constructeur	137	100,0	0	0,0	137
Menuisier constructeur	1 064	98,4	17	1,6	1 074
Tapissier	201	100,0	0	0,0	201
Serrurier	195	100,0	0	0,0	195
Sculpteur	133	99,3	-	0,7	133
Peintre décorateur	625	96,2	25	3,8	645
Professionnels du costume *	2 477	86,2	397	13,8	2 625
Costumier	1 545	89,2	188	10,8	1 625
Couturier - Tailleur	371	92,3	31	7,7	398
Habilleur	1 282	86,0	208	14,0	1 378
Autres techniciens du costume	20	87,0	-	13,0	23
Professionnels de la coiffure, du maquillage et des masques *	1 068	88,6	138	11,4	1 136
Chef coiffeur - Chef maquilleur	117	96,7	-	3,3	120
Coiffeur - Maquilleur	1 031	88,5	134	11,5	1 097
Techniciens aux métiers non précisés ou autres personnels techniques *	1 507	100,0	0	0,0	1 507

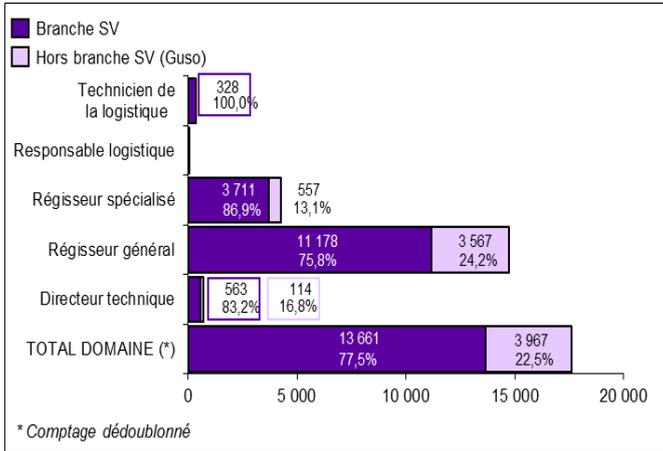
Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

Le calcul se réalise sur le total branche et hors branche (et non sur l'ensemble dédoublonné)

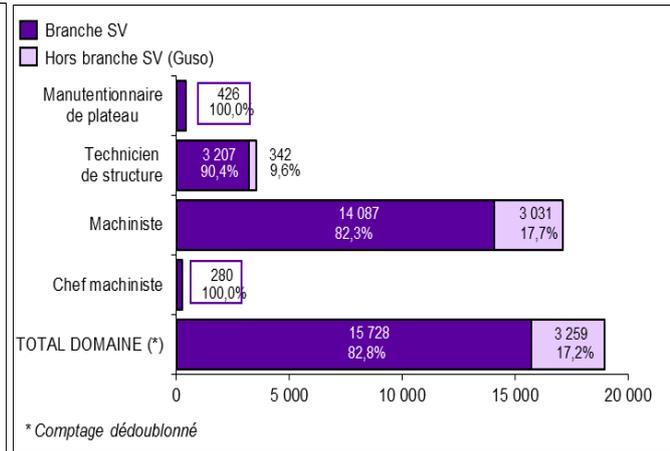
> exemple 1^{ère} cellule en haut à gauche = $41\,314 / (41\,314 + 11\,669) = 78,0\%$

Graphique 8 : Les employeurs dans la direction technique et la régie



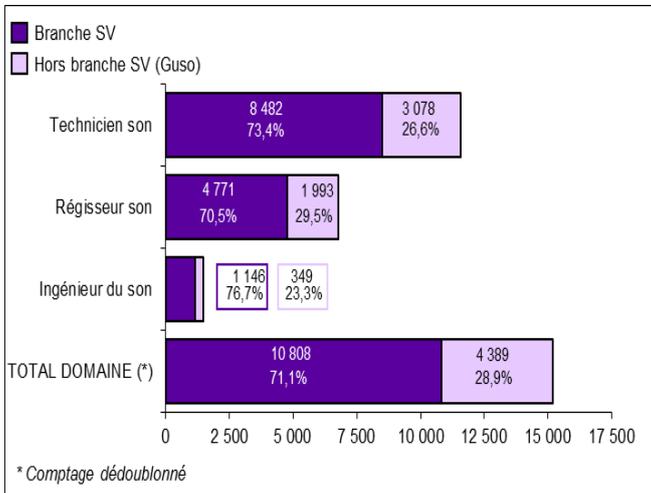
Source : Pôle emploi - 2012

Graphique 9 : Les employeurs dans la machinerie et la structure



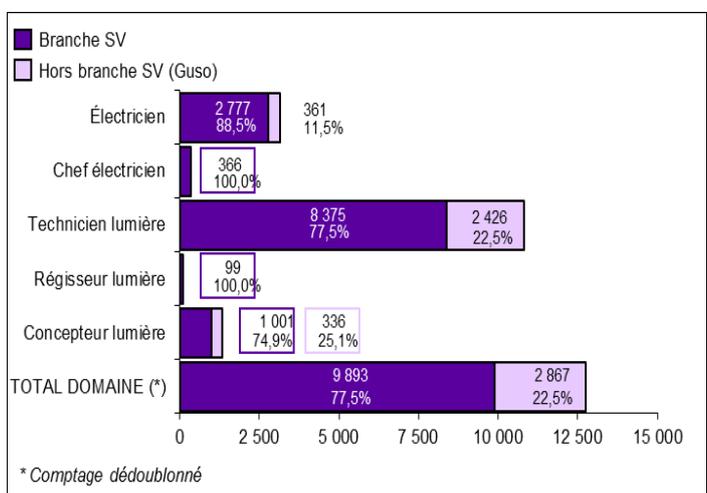
Source : Pôle emploi - 2012

Graphique 10 : Les employeurs dans le son



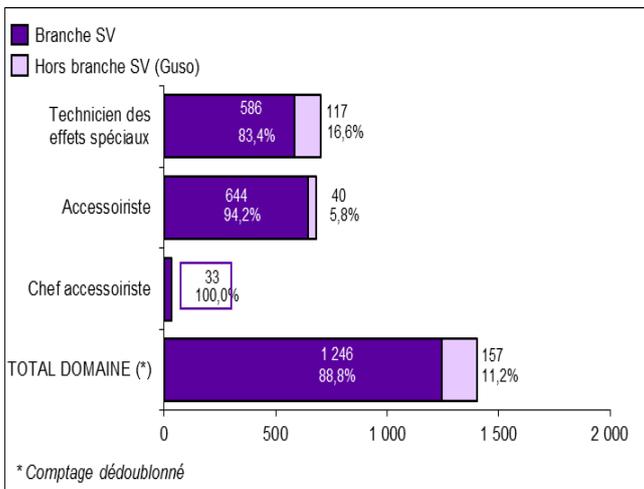
Source : Pôle emploi - 2012

Graphique 11 : Les employeurs dans l'éclairage



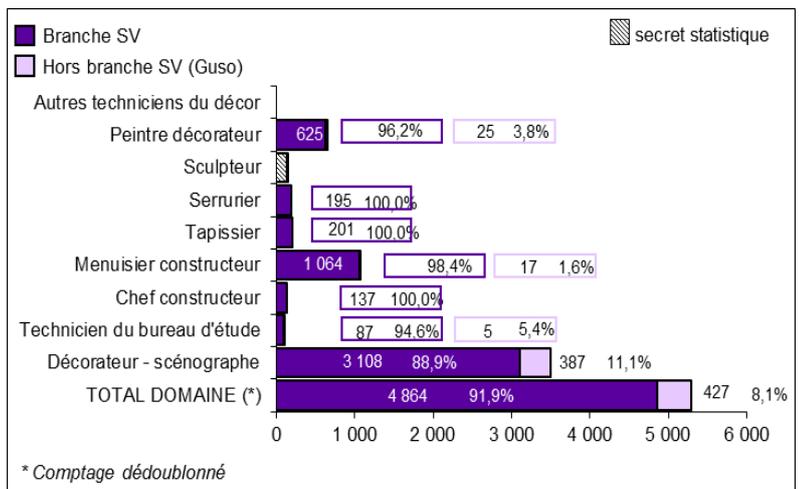
Source : Pôle emploi - 2012

Graphique 12 : Les employeurs dans les accessoires



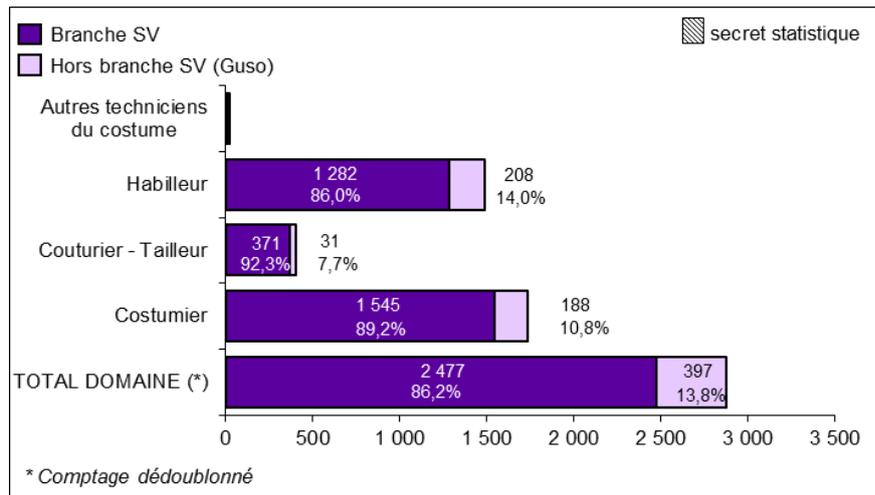
Source : Pôle emploi - 2012

Graphique 13 : Les employeurs dans le décor



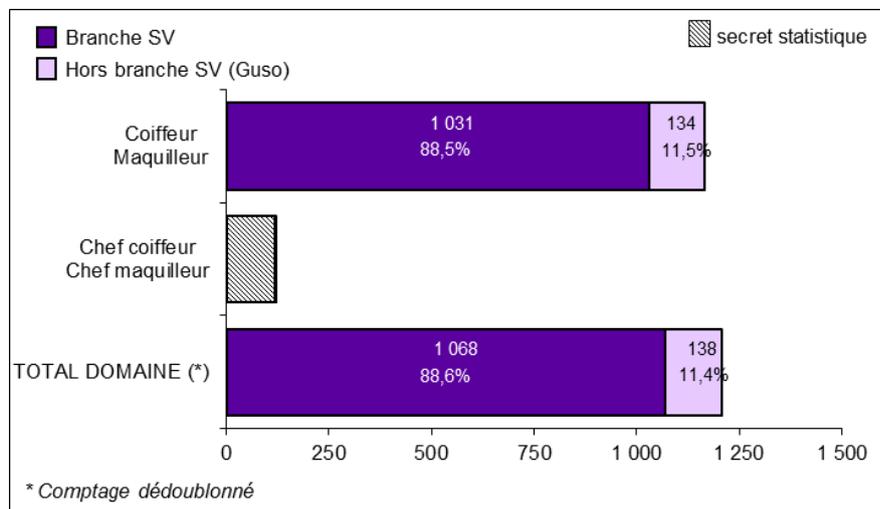
Source : Pôle emploi - 2012

Graphique 14 : Les employeurs dans le costume



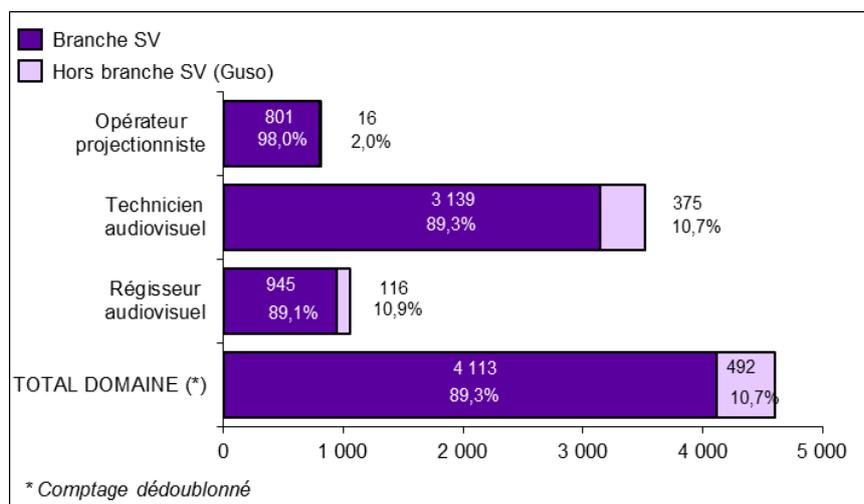
Source : Pôle emploi - 2012

Graphique 15 : Les employeurs dans la coiffure, du maquillage et des maques



Source : Pôle emploi - 2012

Graphique 16 : Les employeurs dans l'audiovisuel du spectacle vivant



Source : Pôle emploi - 2012

2-2-3 L'emploi administratif selon le type d'employeur

5 947 salariés intermittents relevant du domaine de la production des spectacles vivant ont exercé pour des employeurs de la branche professionnelle (soit 91,2 %) et 574 ont exercé pour des employeurs hors branche (soit 8,8 %).

Par rapport à 2011, les effectifs ont augmenté de 7,2 % chez les employeurs relevant de la branche alors qu'ils ont progressé de 11,4 % chez les employeurs hors branche.

529 administrateurs de production ou de tournée ont néanmoins exercé pour des employeurs hors de la branche professionnelle.

Tableau 8 : Répartition des personnels administratifs intermittents selon le type d'employeur en 2012

	Branche professionnelle		Hors branche professionnelle (Guso)		Total *
	En nb	En % (1)	En nb	En % (1)	En nb
Professionnels des activités administratives *	5 947	91,2	574	8,8	6 211
Professionnels de la production *	5 947	91,2	574	8,8	6 211
Directeur de production	540	91,2	52	8,8	581
Administrateur de production ou de tournées	5 226	90,8	529	9,2	5 464
Assistant de production	445	100,0	0	0,0	445
Autres personnels administratifs / Non précisé *	0		0		0

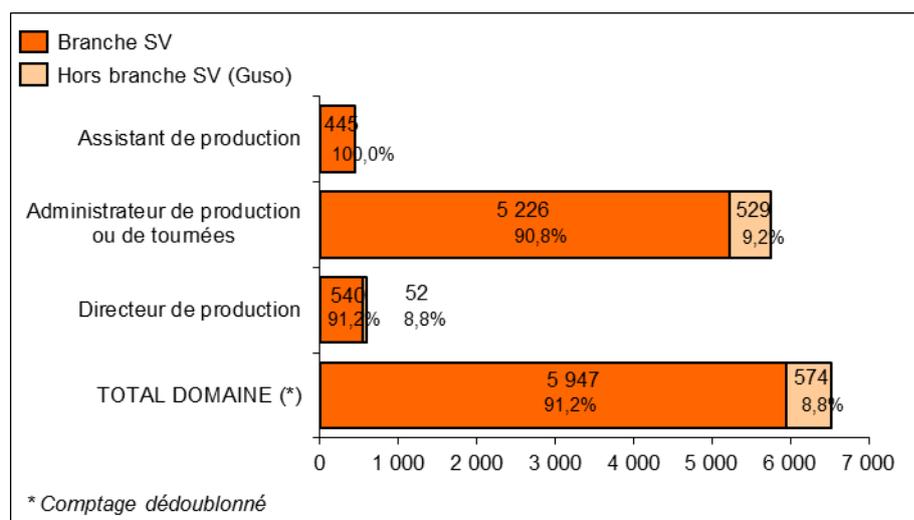
Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

(1) Le calcul se réalise sur le total branche et hors branche (et non sur l'ensemble dédoublonné)

> exemple 1^{ère} cellule en haut à gauche = $5\,947 / (5\,947 + 574) = 91,2\%$

Graphique 17 : Les employeurs de la production



Source : Pôle emploi - 2012

3^{ème} partie Profil sociodémographique des salariés intermittents du spectacle vivant

3-1- Profil sociodémographique des salariés intermittents

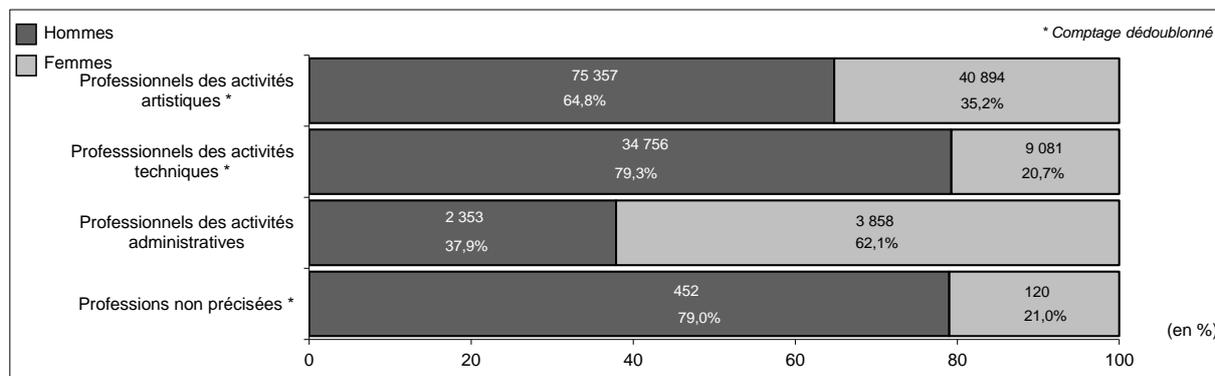
3-1-1 Le genre des salariés intermittents

Parmi les 155 223 salariés intermittents du spectacle vivant, 104 504 sont des hommes (soit 67,3 %) et 50 719 sont des femmes (soit 32,7 %).

Cette répartition est stable par rapport à 2011 : 67,4 % d'hommes et 32,6 % de femmes.

Les activités techniques sont les plus masculinisées (79,3 %) suivies des artistiques (soit 64,8 %).
Les activités administratives sont les plus féminisées (62,1 %).

Graphique 19 : Répartition des salariés intermittents selon le genre, en 2012



Source : Pôle emploi

L'écart entre les genres diffère selon le type d'employeur : il est plus accentué hors branche professionnelle où l'emploi est plus masculin (hormis les activités administratives qui confirment la tendance à la féminisation).

Tableau 9 : Répartition des salariés intermittents selon le genre et le type d'employeur, en 2012 (en %)

	Branche professionnelle		Hors branche professionnelle		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Professionnels des activités artistiques *	63,8	36,2	68,5	31,5	64,8	35,2
Professionnels des activités techniques *	79,4	20,6	85,2	14,8	79,3	20,7
Professionnels des activités administratives *	37,4	62,6	39,7	60,3	37,9	62,1
Professions non précisées *	79,0	21,0			79,0	21,0
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS (*)	67,0	33,0	70,7	29,3	67,3	32,7

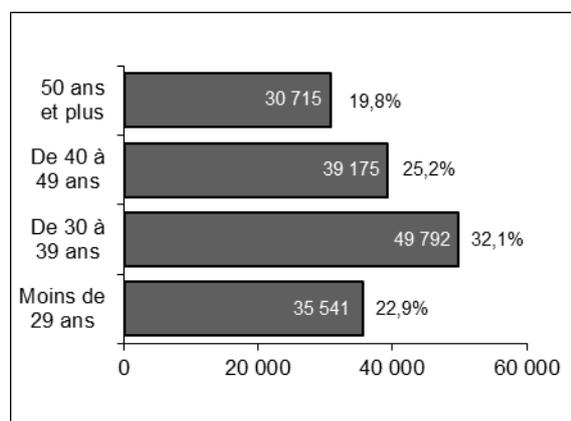
Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

3-1-2- L'âge des salariés intermittents

Toutes activités confondues, la majorité des salariés intermittents du spectacle vivant a entre 30 et 50 ans (soit 57,3 %) : 32,1 % ont entre 30 et 39 ans et 25,2 % ont entre 40 et 49 ans.

Graphique 20 : Répartition des salariés intermittents selon l'âge toutes activités confondues, en 2012



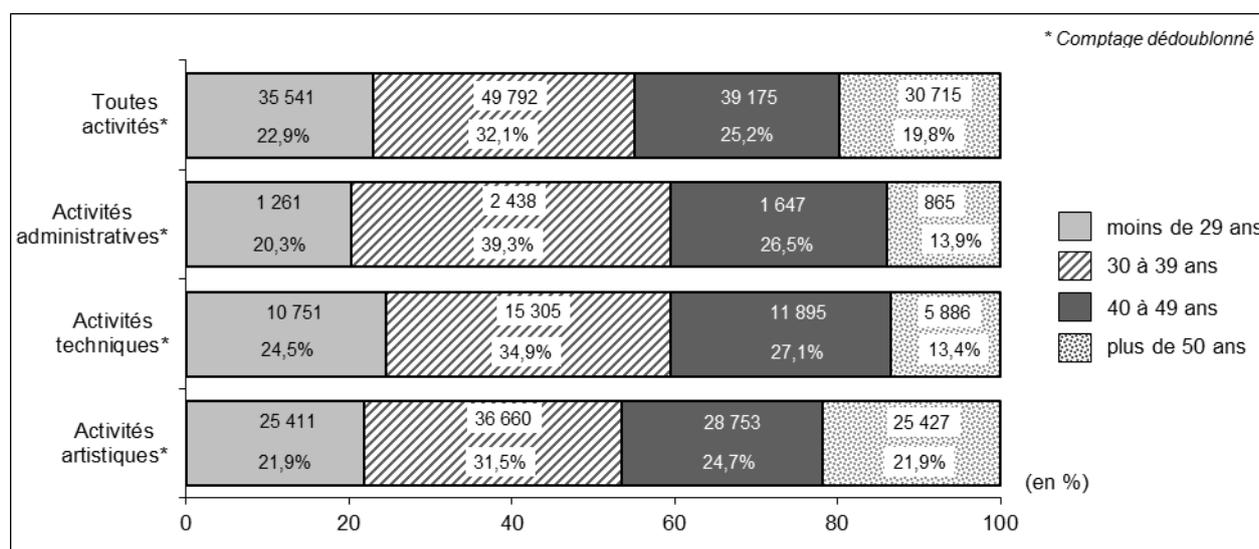
Source : Pôle emploi

Les artistes interprètes se répartissent de façon la plus équilibrée entre les classes d'âge.

L'emploi des techniciens et personnels administratifs après 50 ans diminue nettement plus que pour les artistes interprètes.

Entre 2011 et 2012, la part des moins de 29 ans a diminué de 0,6 %, passant de 23,5 % en 2011 à 22,9 % en 2012. C'est particulièrement notable pour les professionnels des activités administratives (-1,5 %) et les professionnels des activités techniques (-1,1 %). Concernant les professionnels des activités artistiques, la baisse est de -0,5 %.

Graphique 21 : Répartition des salariés intermittents selon l'âge et l'activité, en 2012



Source : Pôle emploi

3-2- Profil sociodémographique des artistes interprètes intermittents du spectacle vivant

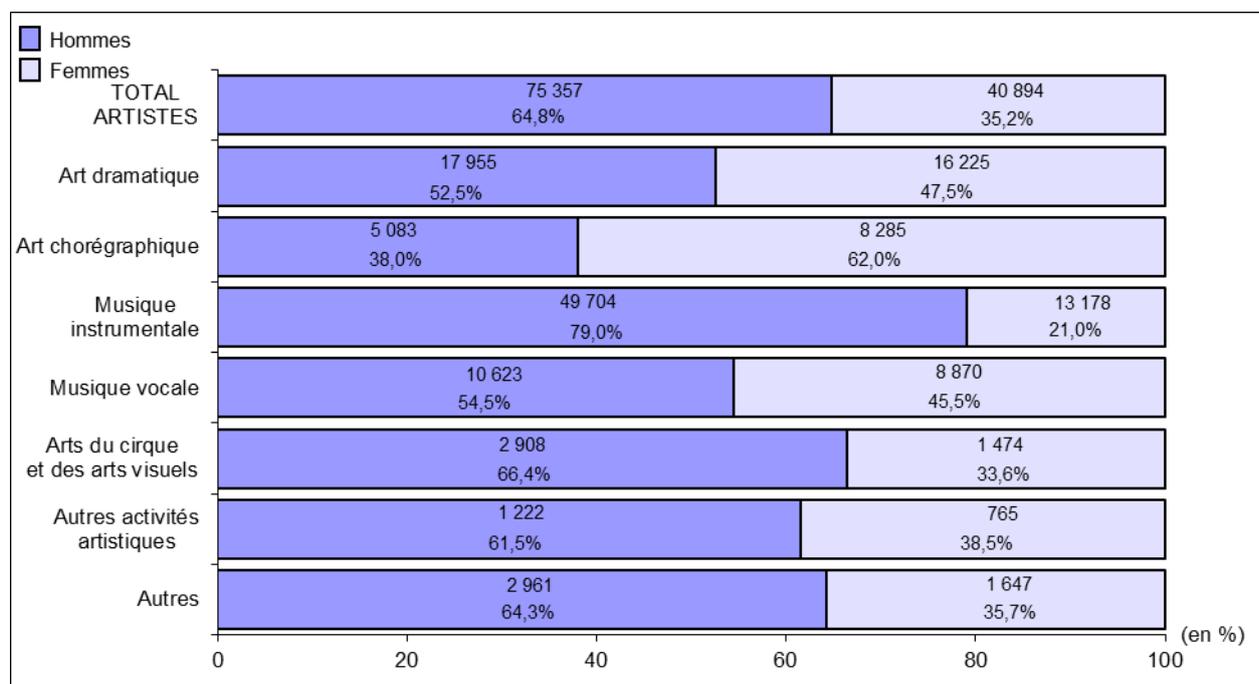
3-2-1 Le genre des artistes intermittents

Parmi les 11 6251 artistes interprètes intermittents du spectacle vivant, 75 357 sont des hommes (soit 64,8 %, contre 64,9 % en 2011) et 40 894 sont des femmes (soit 35,2 %, contre 35,1 % en 2011).

Le domaine le plus masculinisé est la musique instrumentale (79,0 % d'hommes) alors que le domaine le plus féminisé est l'art chorégraphique (62,0 % de femmes).

Les domaines les plus équilibrés en termes de répartition des genres sont l'art dramatique (52,5 % d'hommes) et la musique vocale (54,5 % d'hommes).

Graphique 22 : Répartition des artistes intermittents selon le genre par domaines, en 2012

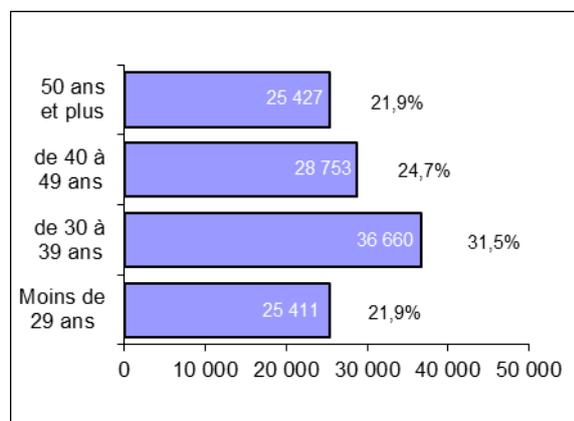


Source : Pôle emploi

3-2-2 L'âge des artistes intermittents

Tous domaines artistiques confondus, 53,4 % des artistes intermittents du spectacle vivant ont moins de 40 ans (contre 54,2 % en 2011). La majorité des effectifs a entre 30 et 39 ans (soit 31,5 %, contre 31,8 % en 2011).

Graphique 23 : Répartition des artistes intermittents selon l'âge toutes activités confondues, en 2012



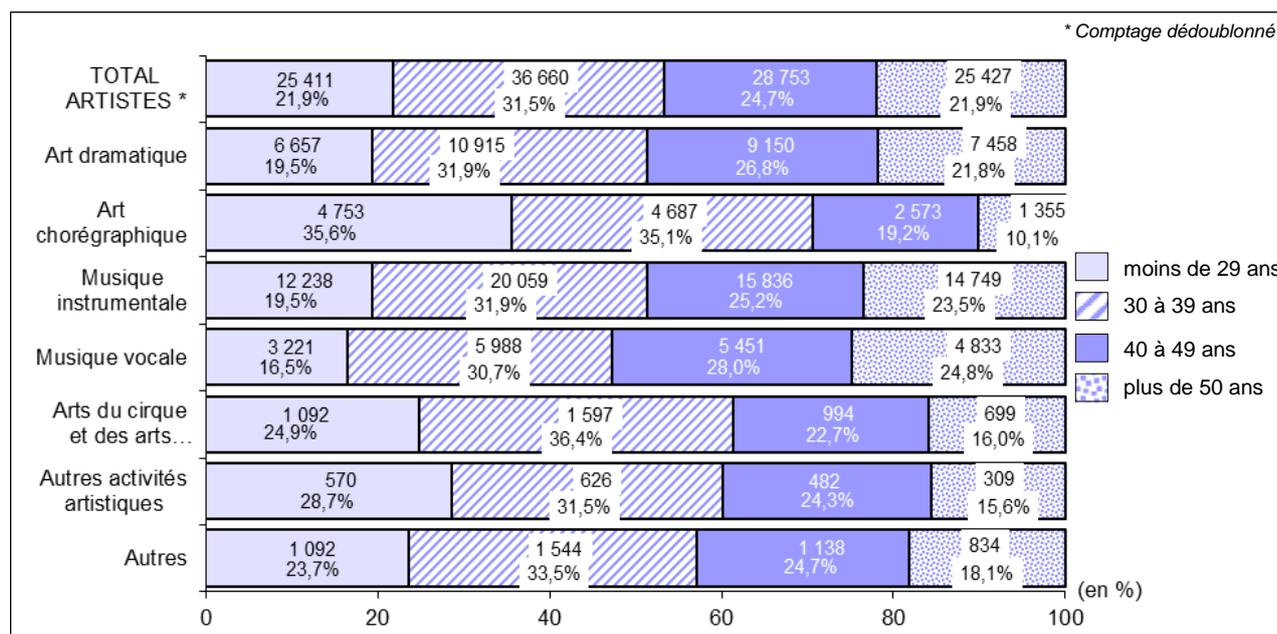
Source : Pôle emploi

L'art chorégraphique et la musique vocale se distinguent des autres domaines.

En effet, les professionnels de l'art chorégraphique sont les plus jeunes : ils sont 36,6% à avoir moins de 30 ans et 70,7 % à avoir moins de 40 ans (contre 72,2% en 2011).

A l'opposé, les professionnels de la musique vocale sont les plus âgés, ils sont 52,8 % à avoir plus de 40 ans (contre 50,9% en 2011) et 24,8 % plus de 50 ans (contre 23,3% en 2011).

Graphique 24 : Répartition des artistes intermittents selon l'âge par domaines, en 2012



Source : Pôle emploi

➤ Profil sociodémographique dans l'art dramatique

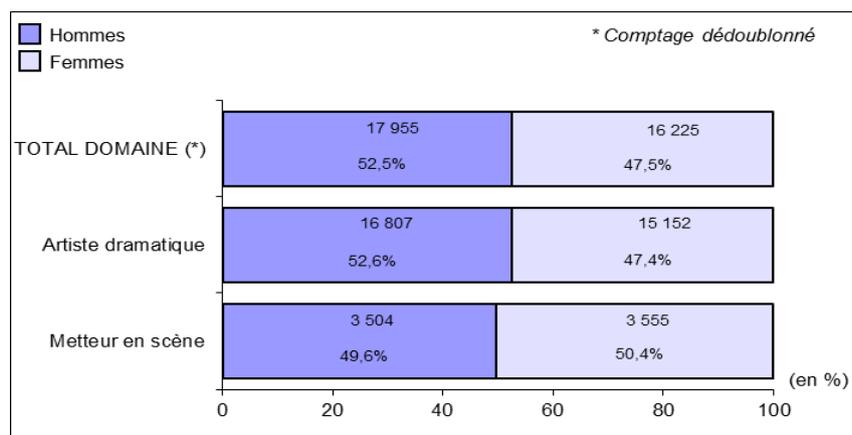
Tableau 10 : Effectifs des salariés intermittents de l'art dramatique, en 2012

	En nb	En %
Professionnels de l'art dramatique *	34 180	24,1
Artiste dramatique	31 959	/
Metteur en scène	7 059	/

Source : Pôle emploi

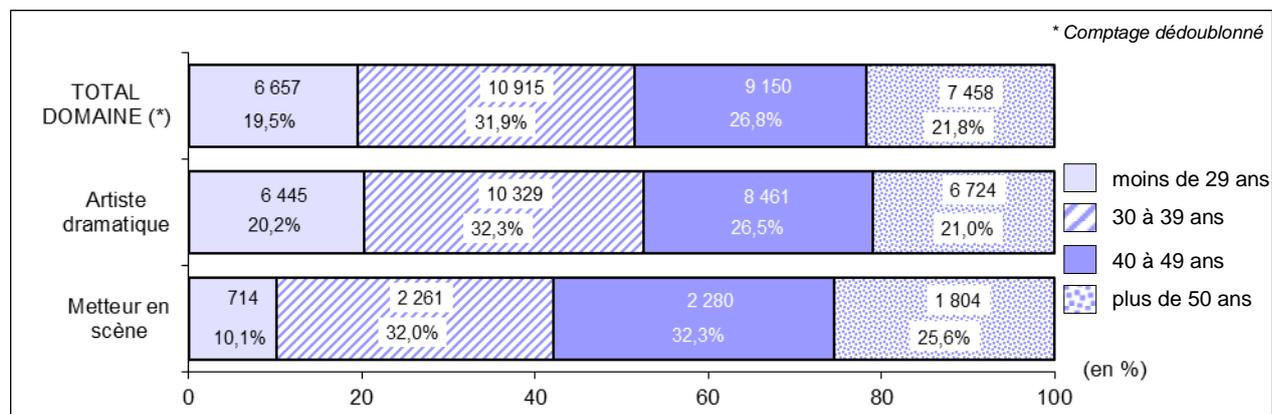
Totaux dédoublonnés

Graphique 25 : Répartition des salariés intermittents de l'art dramatique selon le genre, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 26 : Répartition des salariés intermittents de l'art dramatique selon l'âge, en 2012



Source : Pôle emploi

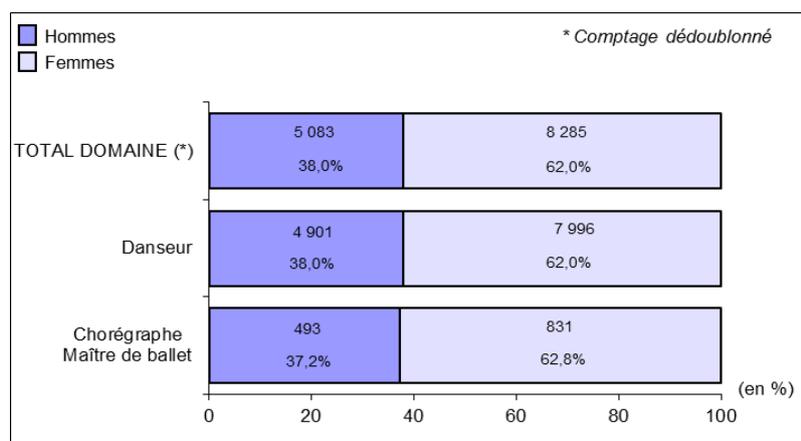
➤ Profil sociodémographique dans l'art chorégraphique

Tableau 11 : Effectifs des salariés intermittents de l'art chorégraphique, en 2012

	En nb	En %
Professionnels de l'art	13 368	9,5
Danseur	12 897	/
Chorégraphe - Maître de ballet	1 324	/

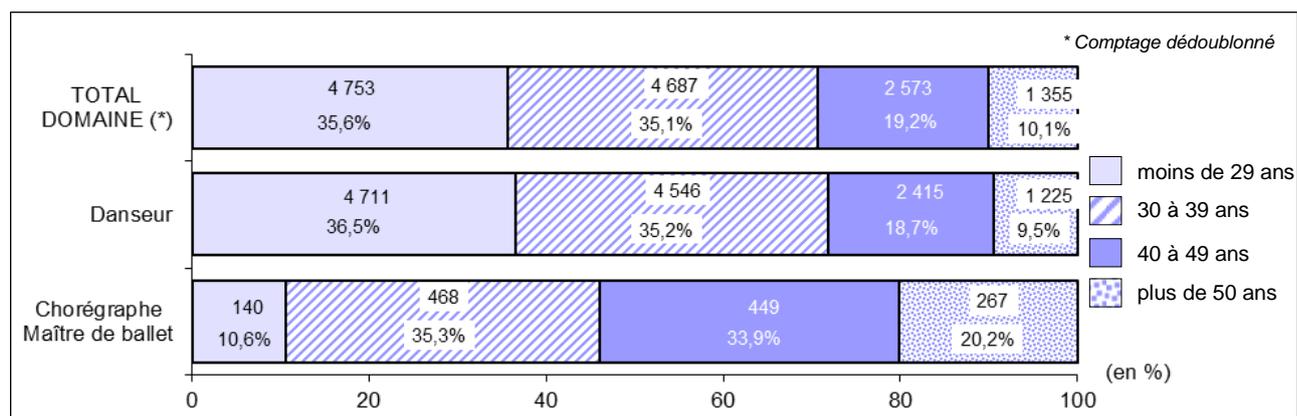
Source : Pôle emploi
Totaux dédoublonnés

Graphique 27 : Répartition des salariés intermittents de l'art chorégraphique selon le genre, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 28 : Répartition des salariés intermittents de l'art chorégraphique selon l'âge, en 2012



Source : Pôle emploi

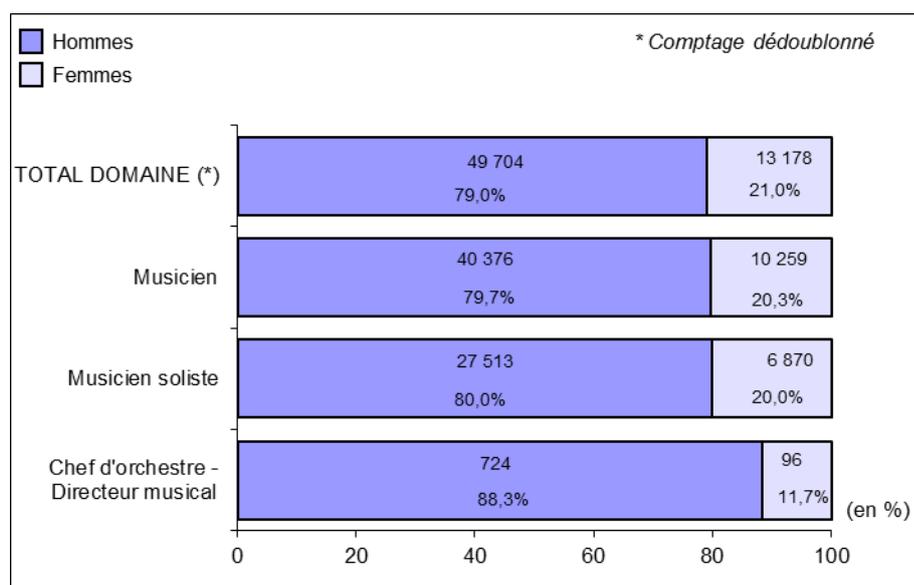
➤ Profil sociodémographique dans la musique instrumentale

Tableau 12 : Effectifs des salariés intermittents des domaines instrumentaux, en 2012

	En nb	En %
Professionnels de la musique instrumentale *	62 882	44,6
Musicien	50 635	/
Musicien soliste	34 383	/
Chef d'orchestre - Directeur musical	820	/

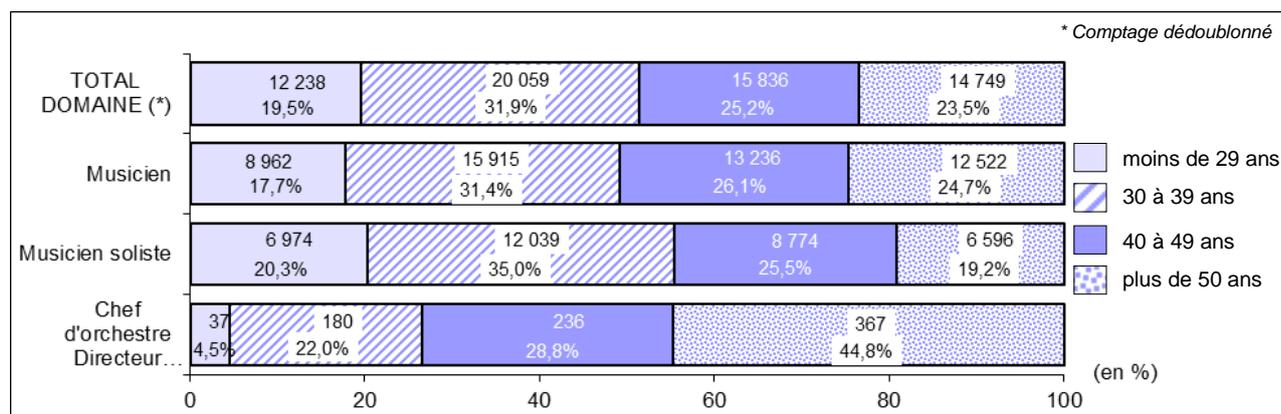
Source : Pôle emploi
Totaux dédoublonnés

Graphique 29 : Répartition des salariés intermittents des domaines instrumentaux selon le genre, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 30 : Répartition des salariés intermittents des domaines instrumentaux selon l'âge, en 2012



Source : Pôle emploi

➤ Profil sociodémographique dans la musique vocale

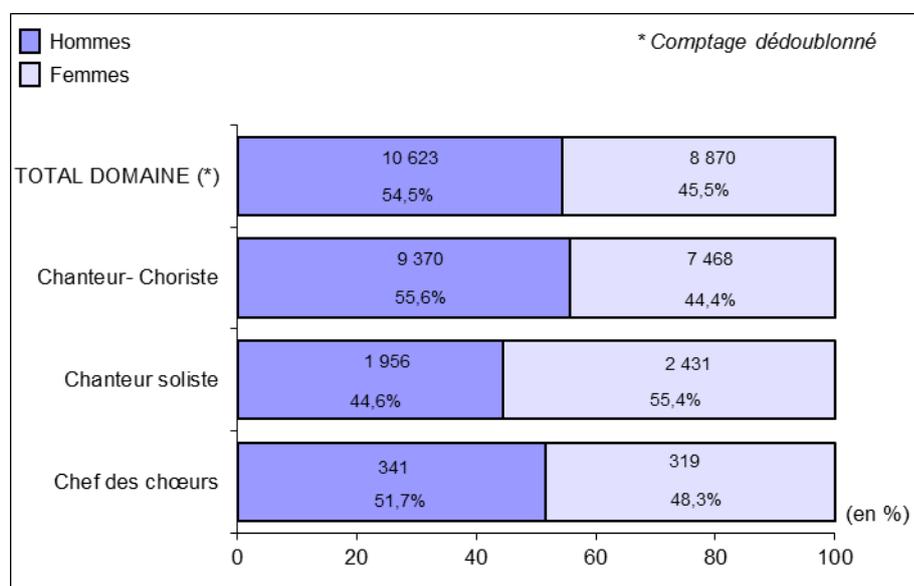
Tableau 13 : Effectifs des salariés intermittents des domaines vocaux, en 2012

	En nb	En %
Professionnels de la musique vocale *	19 493	13,8
Chanteur - Choriste	16 838	/
Chanteur soliste	4 387	/
Chef des chœurs	660	/

Source : Pôle emploi

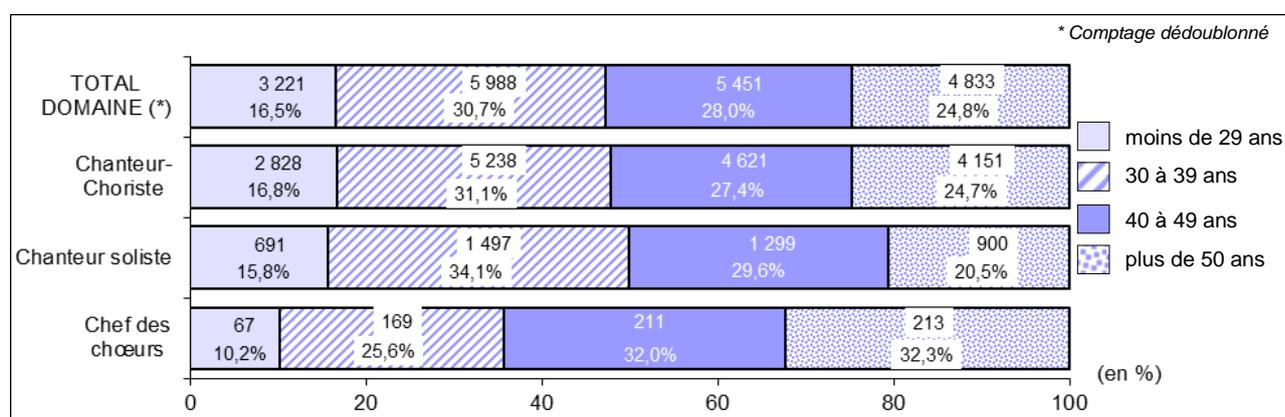
Totaux dédoublonnés

Graphique 31 : Répartition des salariés intermittents des domaines vocaux selon le genre, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 32 : Répartition des salariés intermittents des domaines vocaux selon l'âge, en 2012



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans les arts du cirque et les arts visuels**

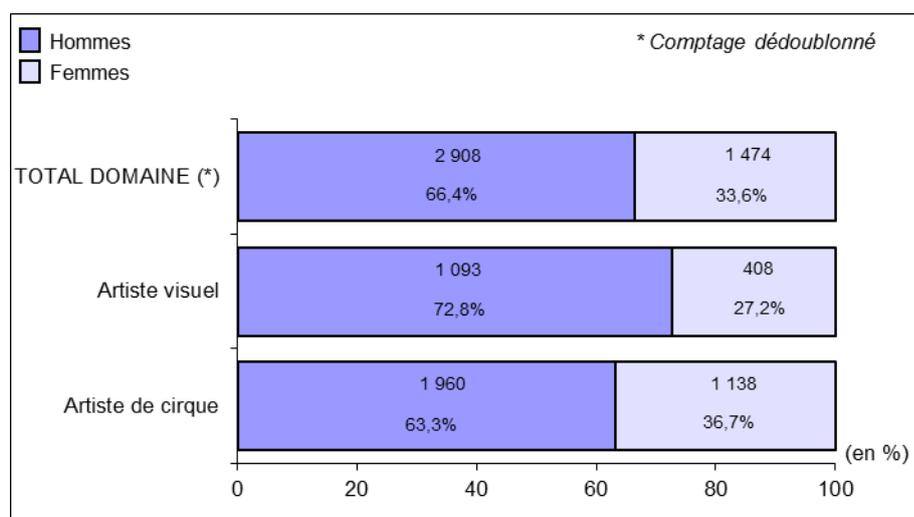
Tableau 14 : Effectifs des salariés intermittents des arts du cirque et des arts visuels, en 2012

	En nb	En %
Professionnels des arts du cirque et des arts	4 382	3,1
Artiste visuel	1 501	/
Artiste de cirque	3 098	/

Source : Pôle emploi

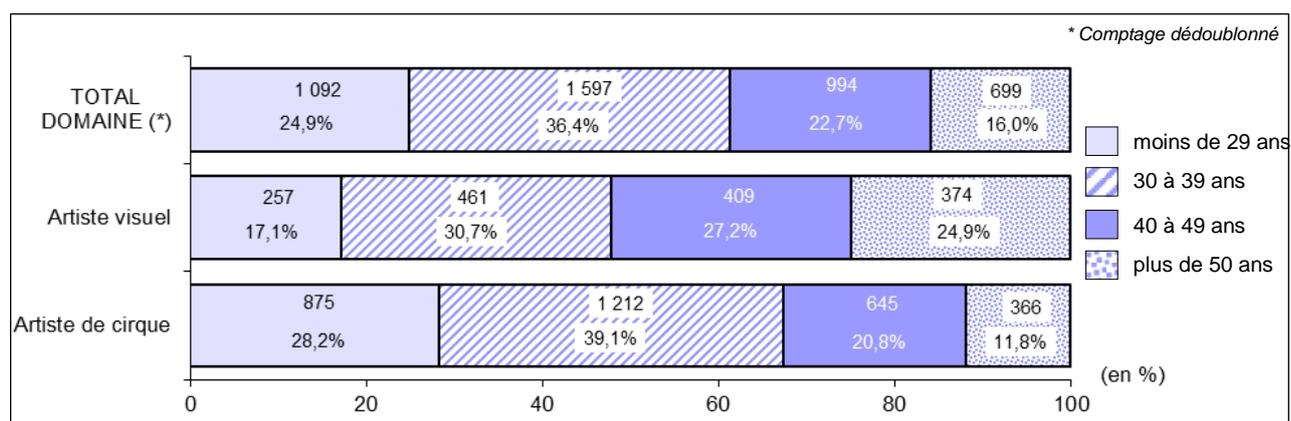
* Total dédoublonné

Graphique 33 : Répartition des salariés intermittents des arts du cirque et des arts visuels selon le genre, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 34 : Répartition des salariés intermittents des arts du cirque et des arts visuels selon l'âge, en 2012



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans les autres activités artistiques**

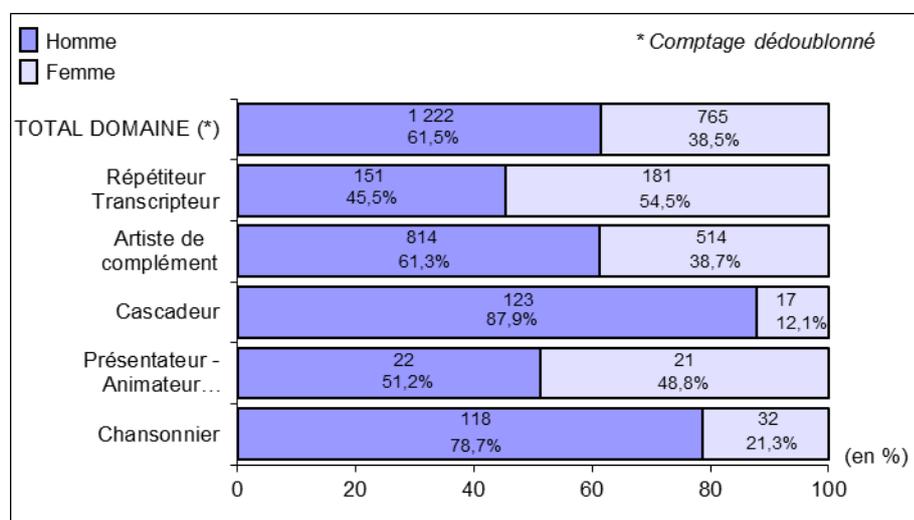
Tableau 15 : Effectifs des salariés intermittents des autres activités artistiques, en 2012

	En nb	En %
Professionnels d'autres activités artistiques *	1 987	1,4
Répétiteur - Transcripteur	332	/
Artiste de complément	1 328	/
Cascadeur	140	/
Présentateur - Animateur de spectacles	43	/
Chansonnier	150	/

Source : Pôle emploi

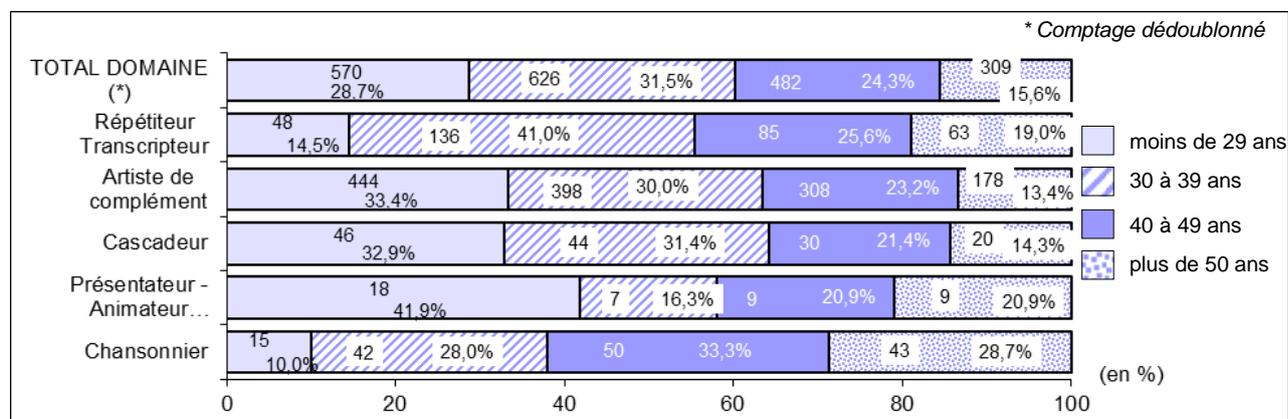
* Total dédoublonné

Graphique 35 : Répartition des salariés intermittents des autres activités artistiques selon le genre, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 36 : Répartition des salariés intermittents des autres activités artistiques selon l'âge, en 2012



Source : Pôle emploi

3-3- Profil sociodémographique des techniciens intermittents du spectacle vivant

3-3-1 Le genre des techniciens intermittents

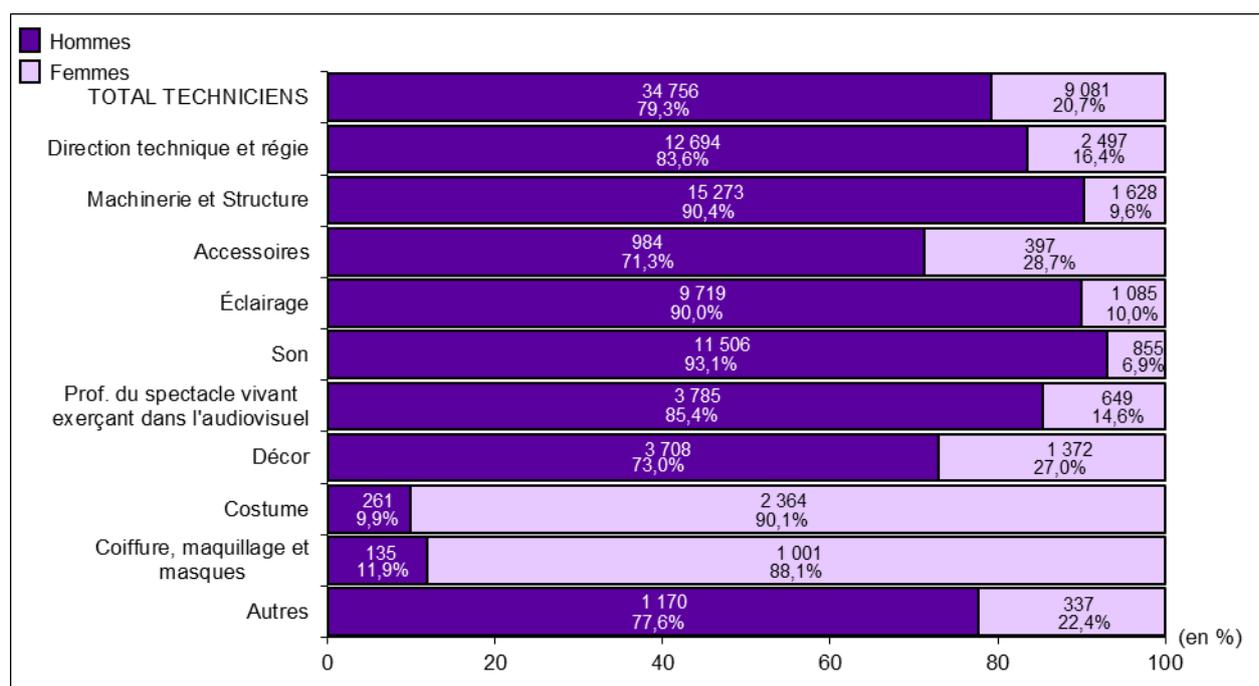
34 456 des techniciens intermittents sont des hommes, soit 79,3 % (contre 79,2 % en 2011) et 8 880 sont des femmes, soit 20,8 % (contre 20,8 % en 2011).

L'emploi technique est nettement sexué selon les domaines : 8 domaines sur 10 concentrent plus de 71% d'hommes, les 2 autres domaines étant fortement féminisés à plus de 88%.

Les domaines le plus masculinisés sont le son (93,1 % d'hommes), la machinerie/structure (90,4 % d'hommes) et l'éclairage (90,0 % d'hommes).

Les domaines le plus féminisés sont le costume (90,1 % de femmes), la coiffure/le maquillage (88,1 % de femmes).

Graphique 37 : Répartition des techniciens selon le genre, en 2012



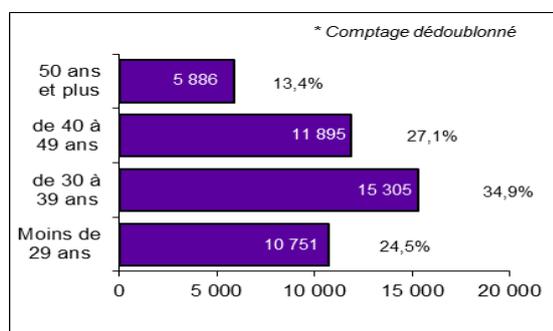
Source : Pôle emploi

3-3-2 L'âge des techniciens intermittents

59,4 des techniciens ont moins de 40 ans (contre 60,9 % en 2011).

La majorité des effectifs a entre 30 et 39 ans, soit 34,9 % (contre 35,3 % en 2011).

Graphique 38 : Répartition des techniciens intermittents selon l'âge, en 2012



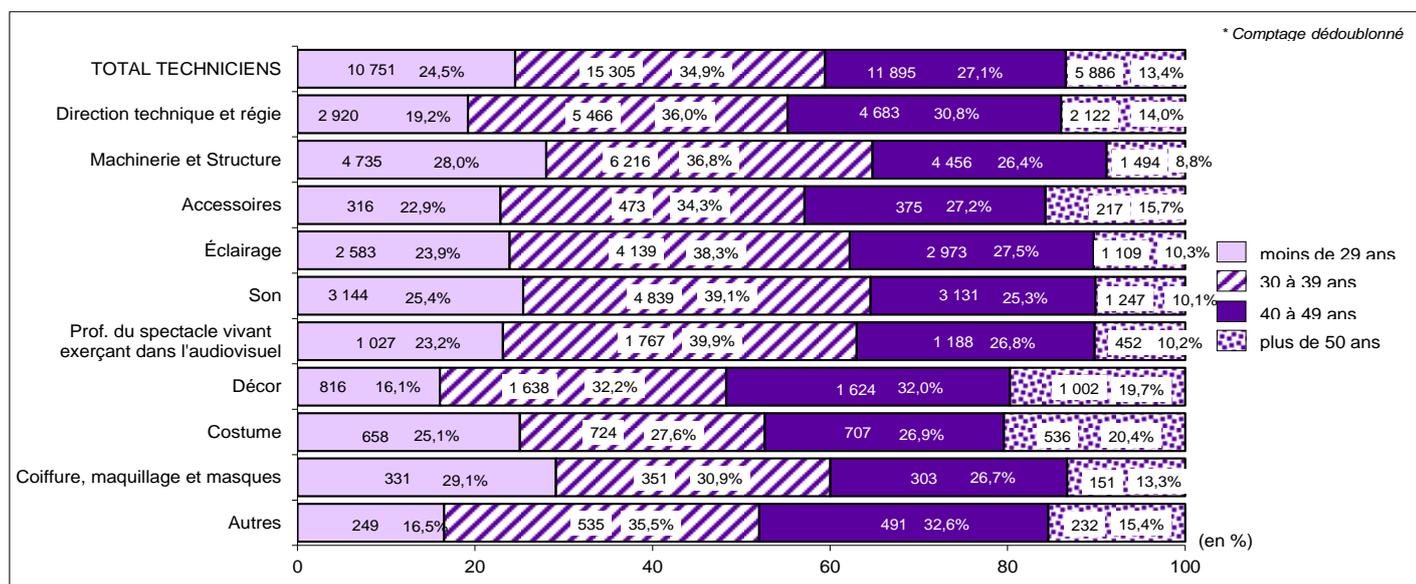
Source : Pôle emploi

Ce sont les professionnels de la coiffure-maquillage et de la machinerie-structure qui sont les plus jeunes : respectivement 29,1 % et 28 % ont moins de 30 ans.

A l'opposé, ce sont les professionnels du costume et du décor qui sont les plus âgés : respectivement 20,4 % et 19,7 % ont 50 ans et plus.

Ainsi, le décor est le seul domaine technique où la moitié des professionnels a plus de 40 ans (soit 51,7 %).

Graphique 39 : Répartition des techniciens intermittents selon l'âge par domaines, en 2012



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans la direction technique et la régie**

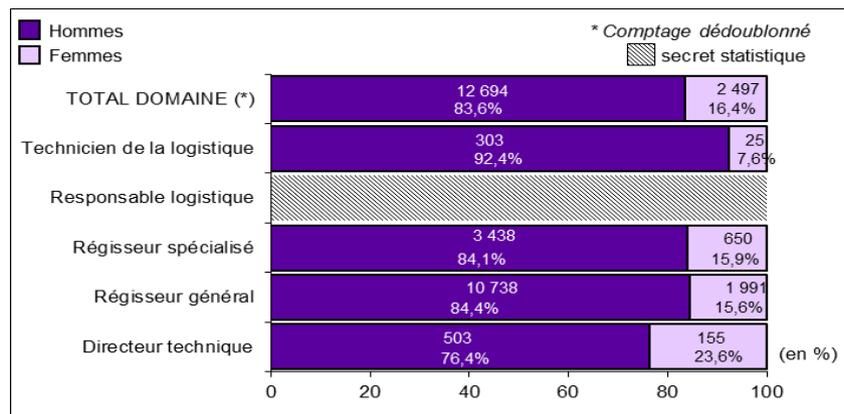
Tableau 16 : Effectifs des salariés intermittents de la direction technique et la régie, en 2012

	En nb	En %
Professionnels de la direction technique et de la	15 191	21,3
Technicien de la logistique	328	/
Responsable logistique	-	/
Régisseur spécialisé	4 088	/
Régisseur général	12 729	/
Directeur technique	658	/

Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

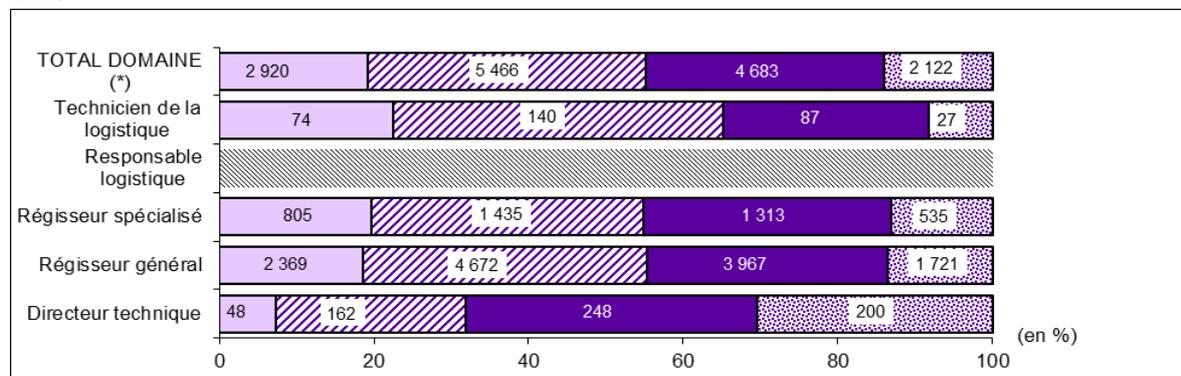
Graphique 40 : Répartition des salariés intermittents de la direction technique et la régie selon le genre, en 2012



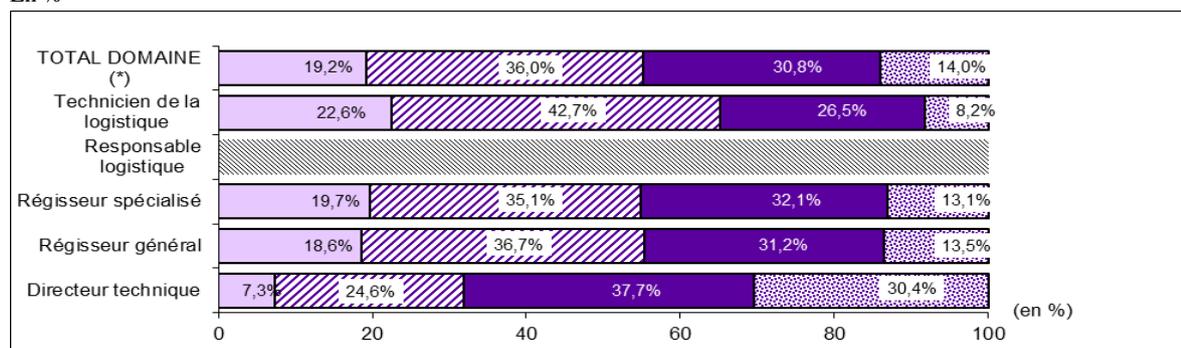
Source : Pôle emploi

Graphique 41 : Répartition des salariés intermittents de la direction technique et la régie selon l'âge, en 2012

En nb



En %



* Comptage dédoublonné

secret statistique

moins de 29 ans

30 à 39 ans

40 à 49 ans

plus de 50 ans

➤ Profil sociodémographique dans la machinerie et la structure

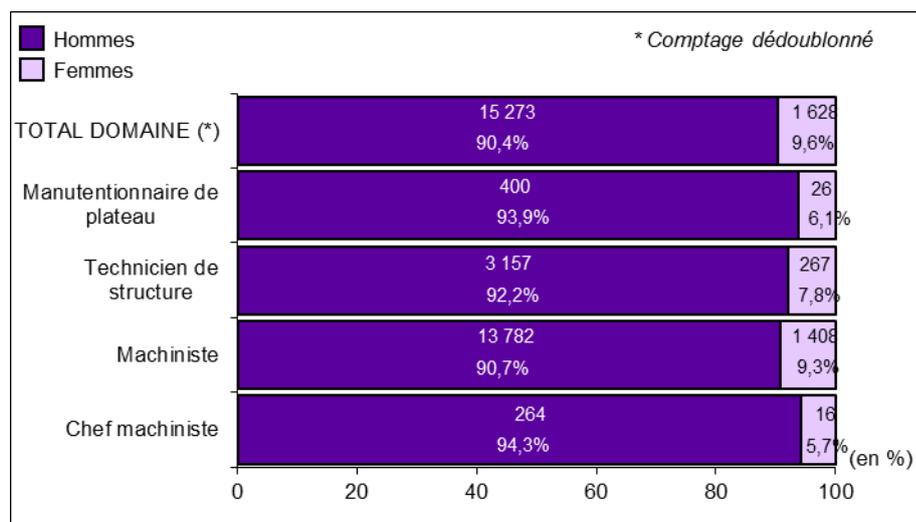
Tableau 17 : Effectifs des salariés intermittents de la machinerie et la structure, en 2012

	En nb	En %
Professionnels de la machinerie et de la	16 901	23,7
Manutentionnaire de plateau	426	/
Technicien de structure	3 424	/
Machiniste	15 190	/
Chef machiniste	280	/

Source : Pôle emploi

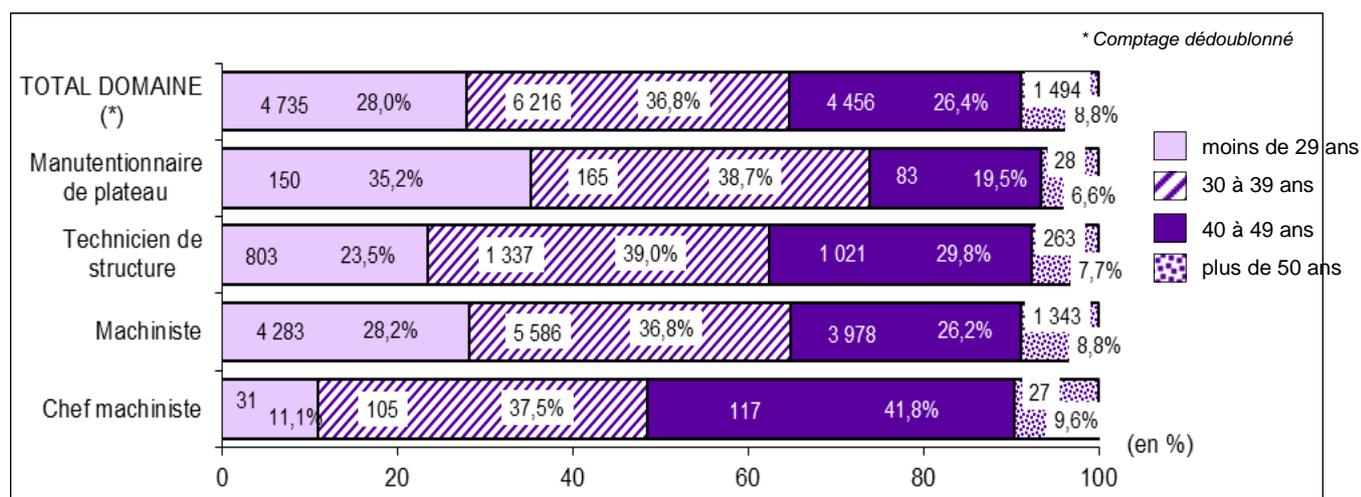
* Totaux dédoublonnés

Graphique 42 : Répartition des salariés intermittents de la machinerie et la structure selon le genre, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 43 : Répartition des salariés intermittents de la machinerie et la structure selon l'âge, en 2012



Source : Pôle emploi

➤ Profil sociodémographique dans les accessoires

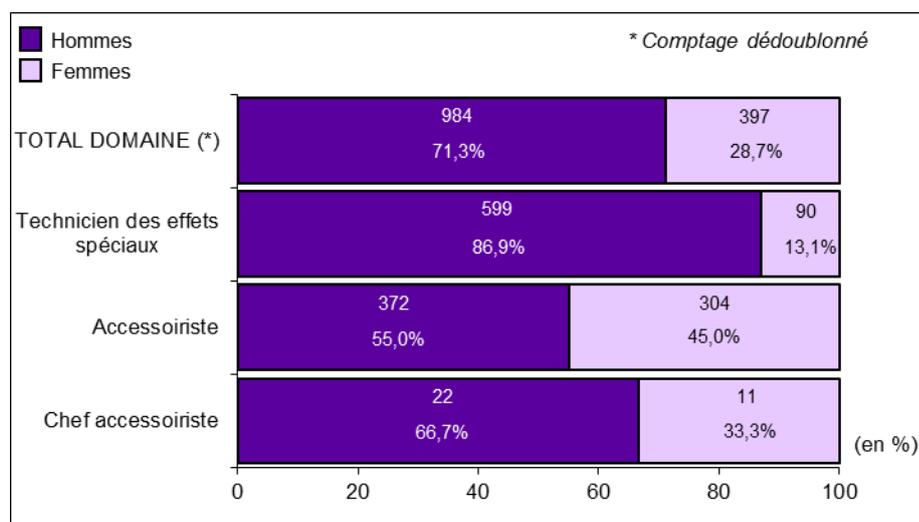
Tableau 18 : Effectifs des salariés intermittents des accessoires en 2012

	En nb	En %
Professionnels des accessoires *	1 381	1,9
Technicien des effets spéciaux	689	
Accessoiriste	676	
Chef accessoiriste	33	

Source : Pôle emploi

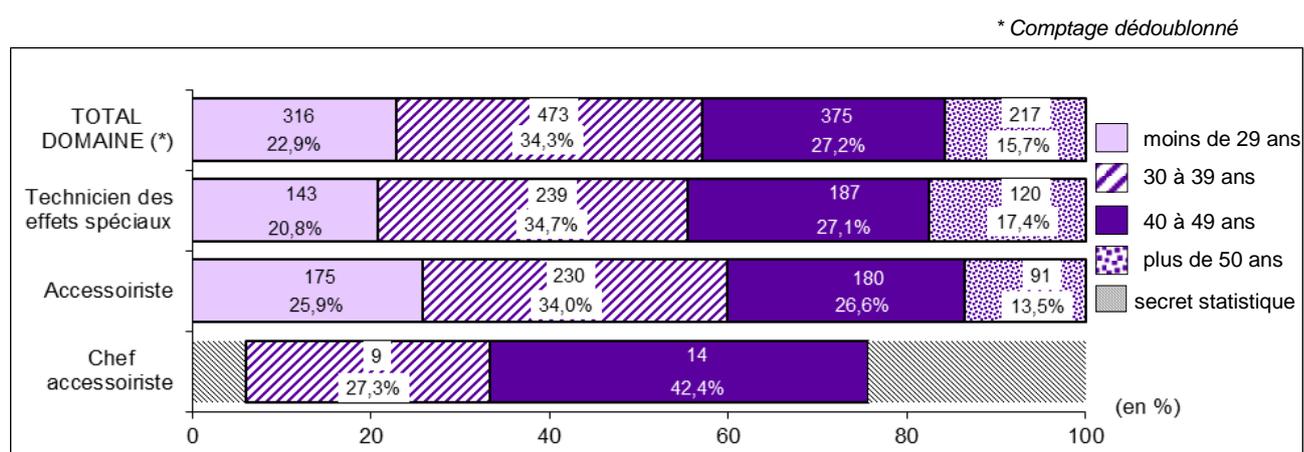
* Totaux dédoublonnés

Graphique 44 : Répartition des salariés intermittents des accessoires selon le genre, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 45 : Répartition des salariés intermittents des accessoires selon l'âge, en 2012



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans l'éclairage**

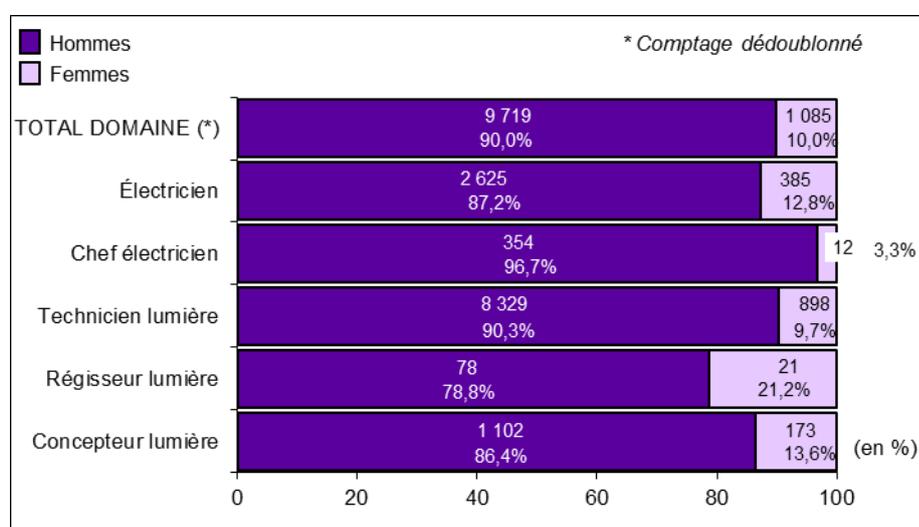
Tableau 19 : Effectifs des salariés intermittents de l'éclairage, en 2012

	En nb	En %
Professionnels de l'éclairage *	10 804	15,1
Électricien	3 010	/
Chef électricien	366	/
Technicien lumière	9 227	/
Régisseur lumière	99	/
Concepteur lumière	1 275	/

Source : Pôle emploi

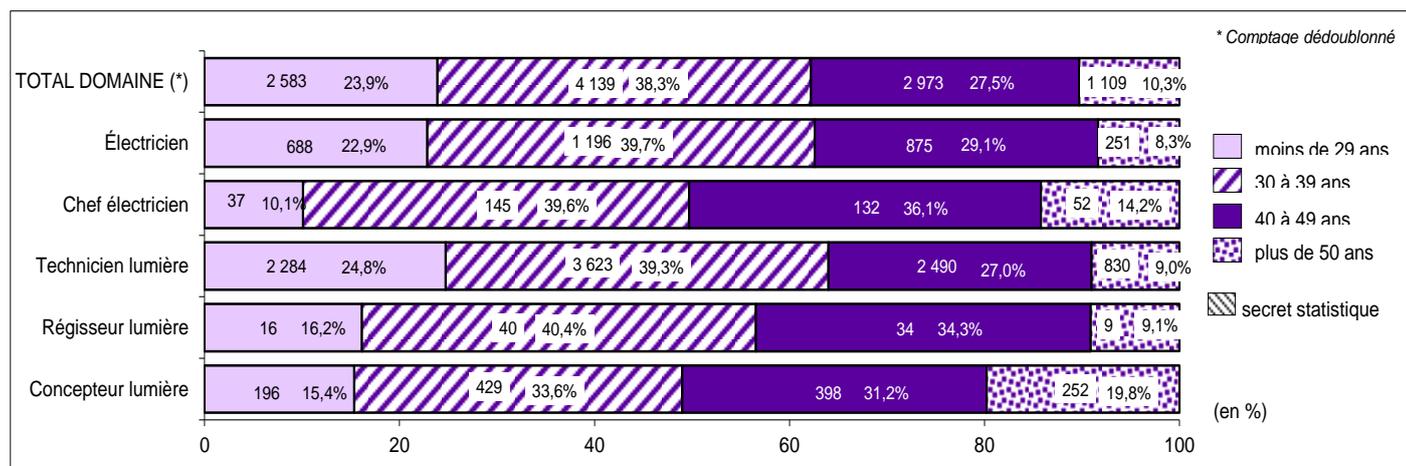
* Totaux dédoublonnés

Graphique 46 : Répartition de l'éclairage selon le genre, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 47 : Répartition de l'éclairage selon l'âge, en 2012



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans le son**

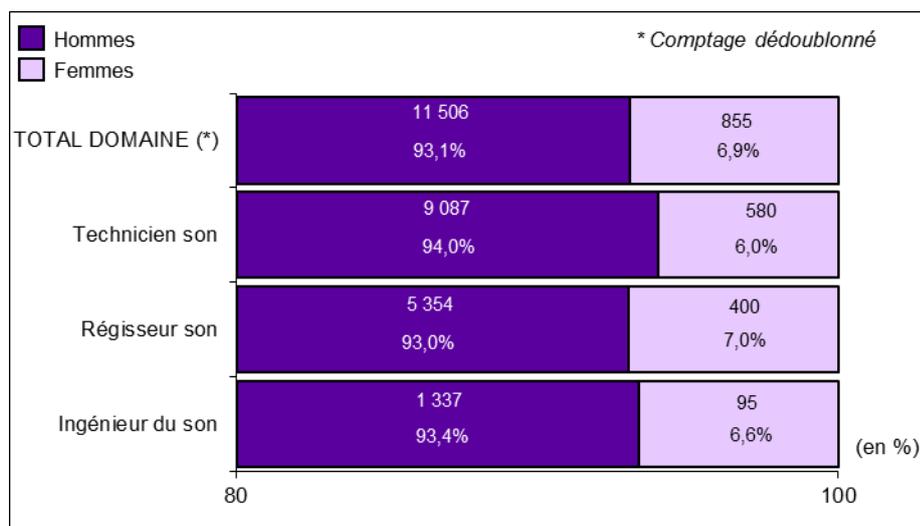
Tableau 20 : Effectifs des salariés intermittents du son, en 2012

	En nb	En %
Professionnels du son *	12 361	17,3
Technicien son	9 667	/
Régisseur son	5 754	/
Ingénieur du son	1 432	/

Source : Pôle emploi

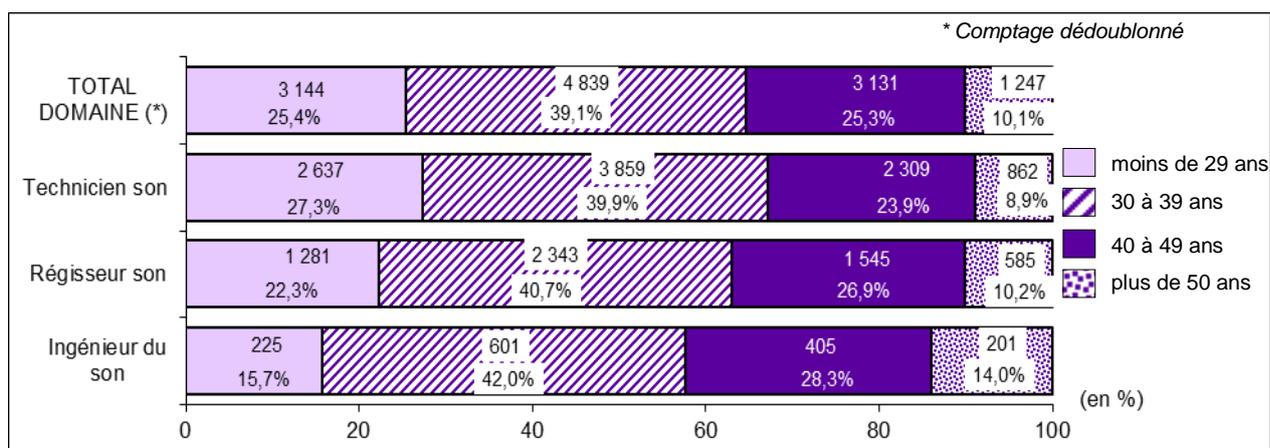
* Totaux dédoublonnés

Graphique 48 : Répartition des salariés intermittents du son selon le genre, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 49 : Répartition des salariés intermittents du son selon le genre selon l'âge, en 2012



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans l'audiovisuel du spectacle vivant**

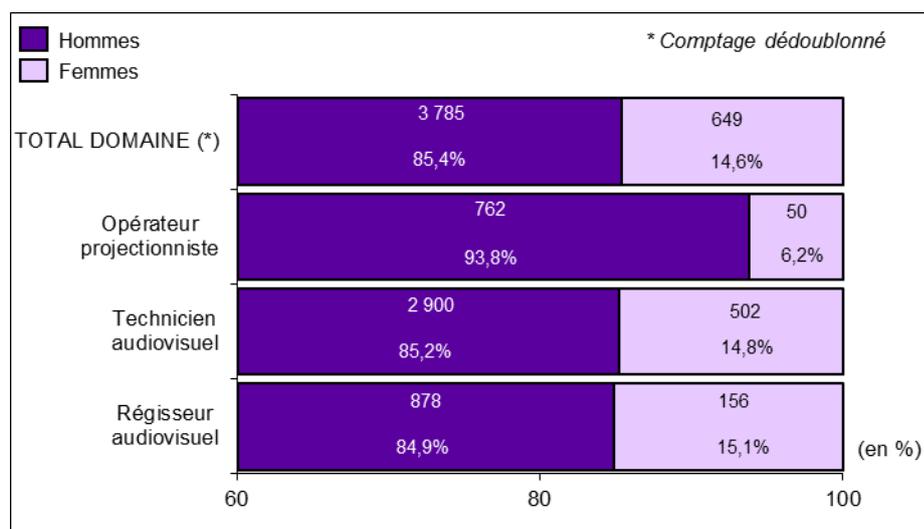
Tableau 21 : Effectifs des salariés intermittents de l'audiovisuel du SV en 2012

	En nb	En %
Professionnels de l'audiovisuel du spectacle vivant *	4 434	6,2
Opérateur projectionniste	812	
Technicien audiovisuel	3 402	
Régisseur audiovisuel	1 034	

Source : Pôle emploi

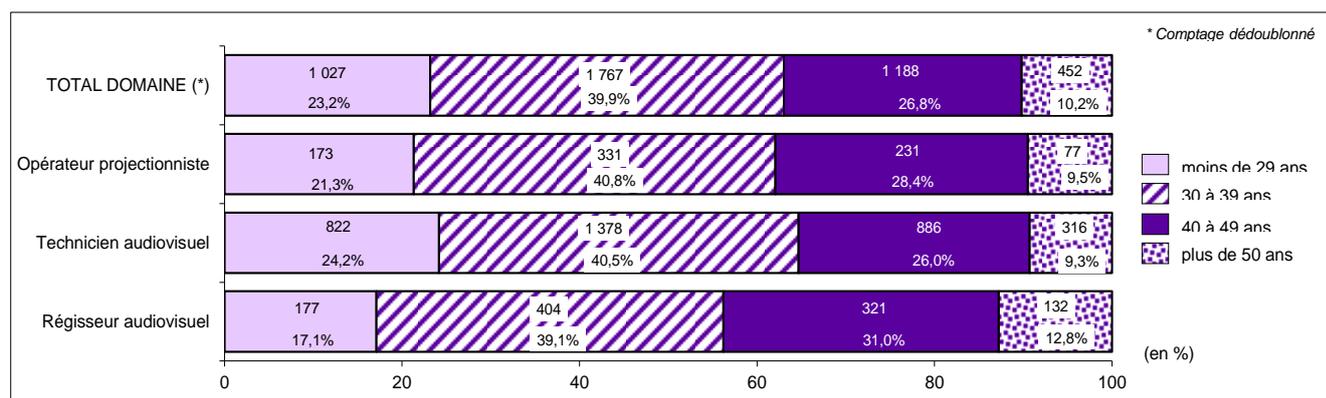
* Totaux dédoublonnés

Graphique 50 : Répartition des salariés intermittents de l'audiovisuel du SV selon le genre, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 51 : Répartition des salariés intermittents de l'audiovisuel du SV selon l'âge, en 2012



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans le décor**

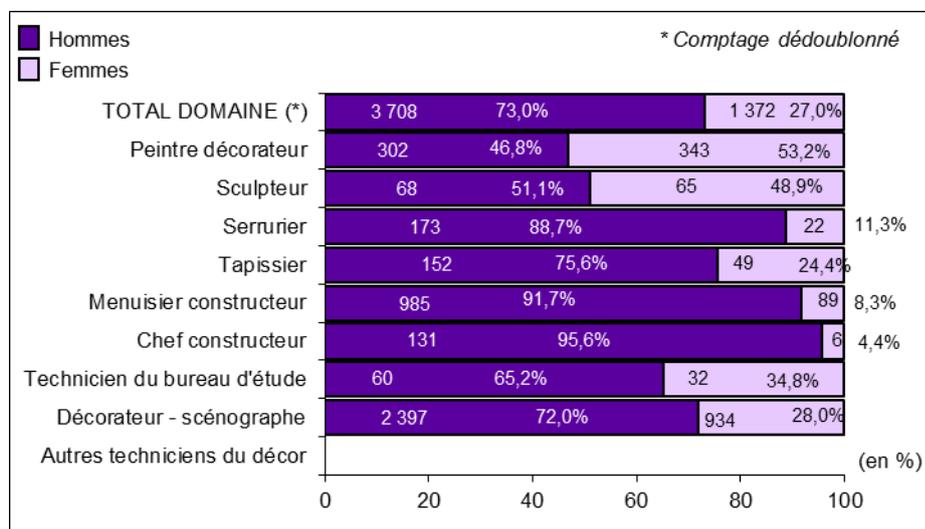
Tableau 22 : Effectifs des salariés intermittents du décor en 2012

	En nb	En %
Professionnels du décor *	5 080	7,1
Peintre décorateur	645	/
Sculpteur	133	/
Serrurier	195	/
Tapissier	201	/
Menuisier constructeur	1 074	/
Chef constructeur	137	/
Technicien du bureau d'étude	92	/
Décorateur - scénographe	3 331	/

Source : Pôle emploi

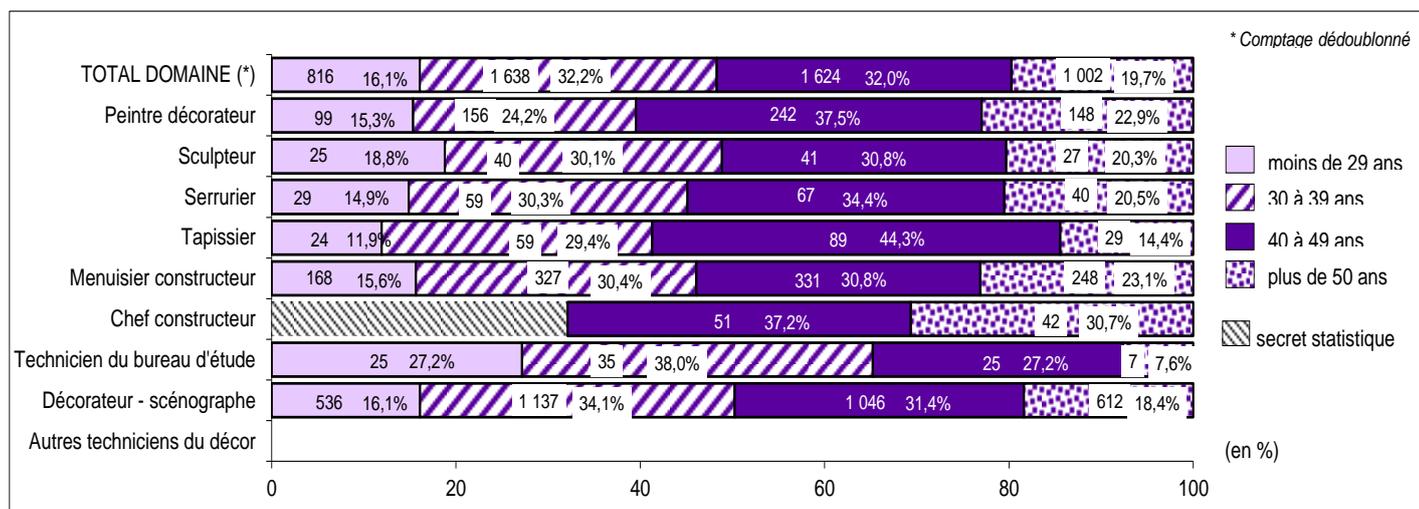
* Totaux dédoublonnés

Graphique 52 : Répartition des salariés intermittents du décor selon le genre, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 53 : Répartition des salariés intermittents du décor selon l'âge, en 2012



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans le costume**

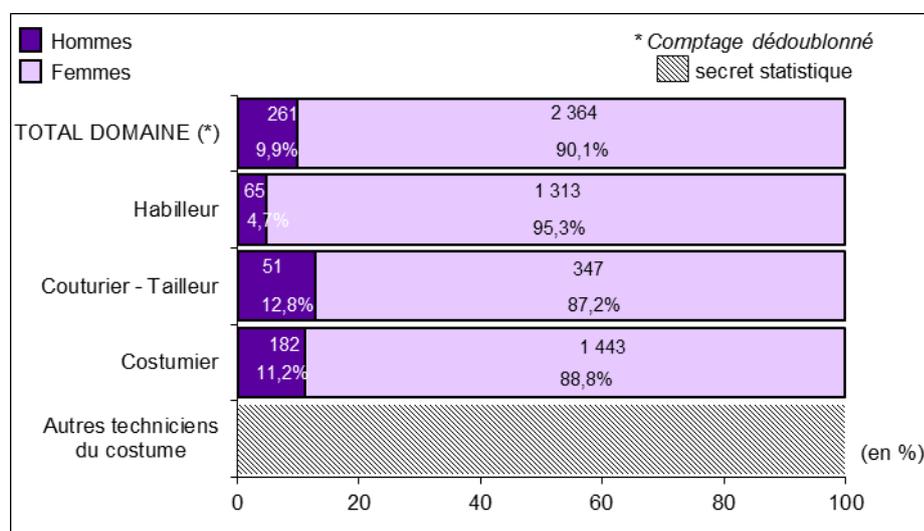
Tableau 23 : Effectifs des salariés intermittents du costume en 2012

	En Nb	En %
Professionnels du costume *	2 625	3,7
Habilleur	1 378	/
Couturier - Tailleur	398	/
Costumier	1 625	/
Autres techniciens du costume	23	/

Source : Pôle emploi

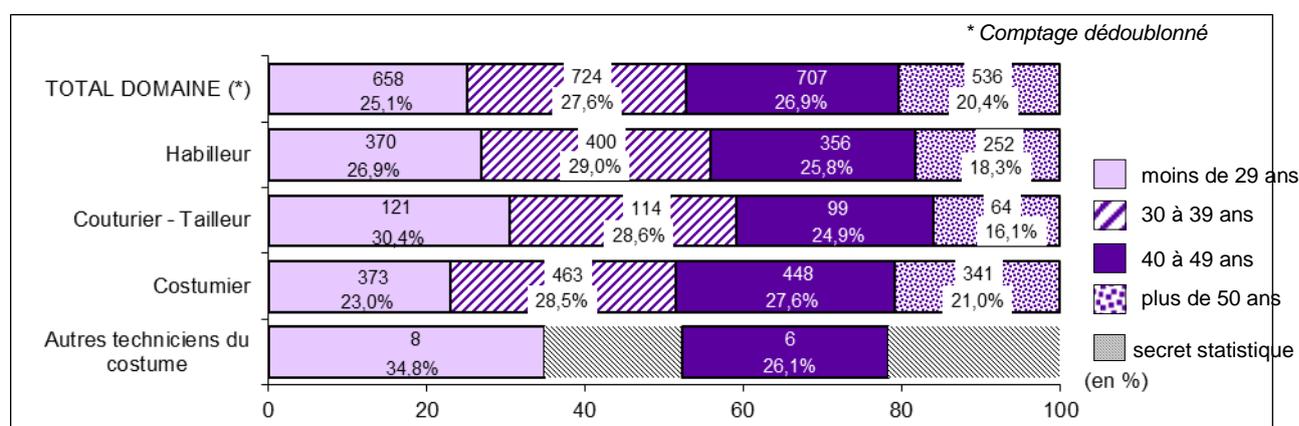
* Totaux dédoublonnés

Graphique 54 : Répartition des salariés intermittents du costume selon le genre, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 55 : Répartition des salariés intermittents du costume selon l'âge, en 2012



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans la coiffure, le maquillage et les masques**

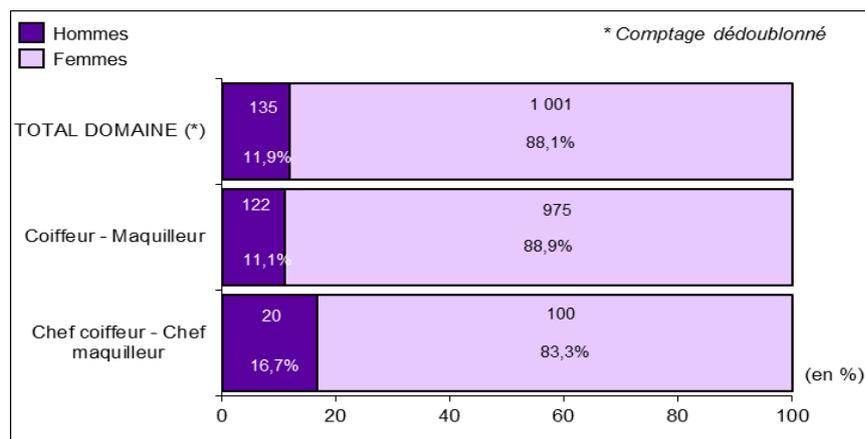
Tableau 24 : Effectifs des salariés intermittents de la coiffure et du maquillage, en 2012

	En nb	En %
Professionnels de la coiffure, du maquillage et des	1 136	1,6
Coiffeur - Maquilleur	1 097	/
Chef coiffeur - Chef maquilleur	120	/

Source : Pôle emploi

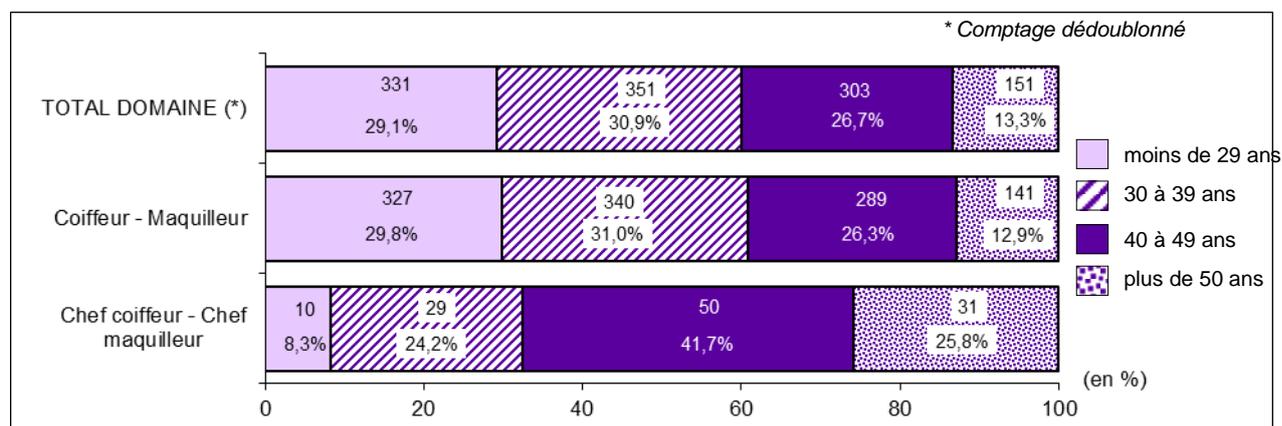
* Totaux dédoublonnés

Graphique 56 : Répartition des salariés intermittents de la coiffure et du maquillage selon le genre, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 57 : Répartition des salariés intermittents de la coiffure et du maquillage selon l'âge, en 2012



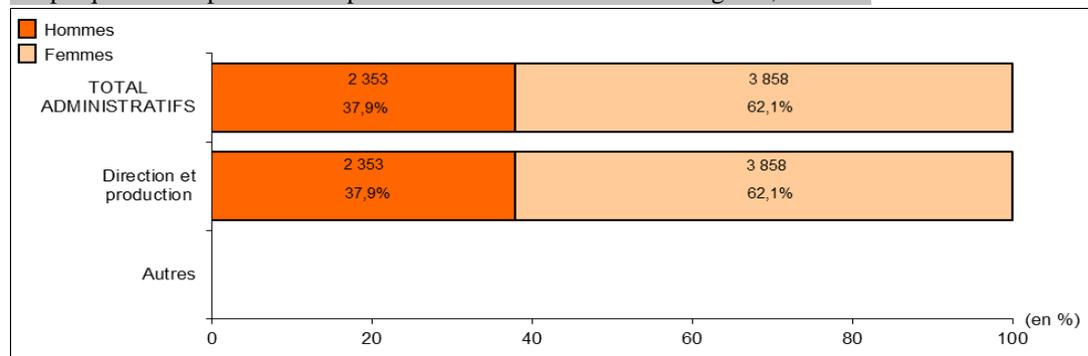
Source : Pôle emploi

3-4- Profil sociodémographique des personnels administratifs intermittents du spectacle vivant

3-4-1 Le genre des personnels administratifs intermittents

Parmi les 6 211 salariés administratifs intermittents dans le domaine de la production, 3 858 sont des femmes, soit 62,1% (contre 3 598 en 2011, soit 62,1 %).

Graphique 58 : Répartition des personnels administratifs selon le genre, en 2012

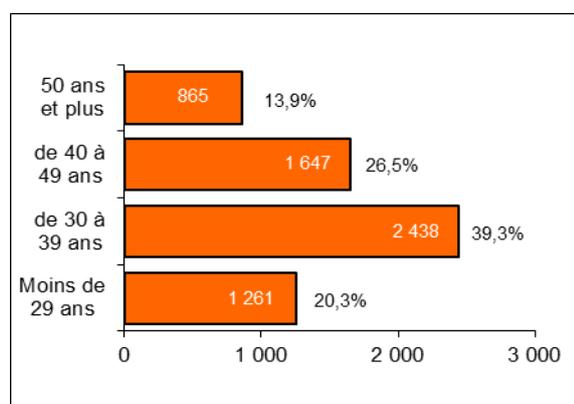


Source : Pôle emploi

3-4-2 L'âge des personnels administratifs intermittents

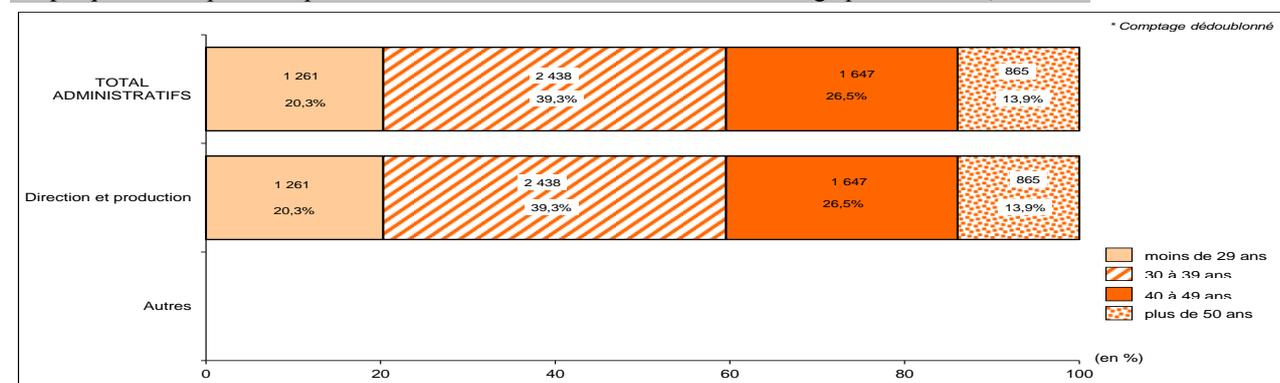
59,6 % des personnels administratifs ont moins de 40 ans (contre 60,0 % en 2011).

Graphique 59 : Répartition personnels administratifs intermittents selon l'âge, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 60 : Répartition personnels administratifs intermittents selon l'âge par domaines, en 2012



Source : Pôle emploi

➤ Profil sociodémographique dans la production

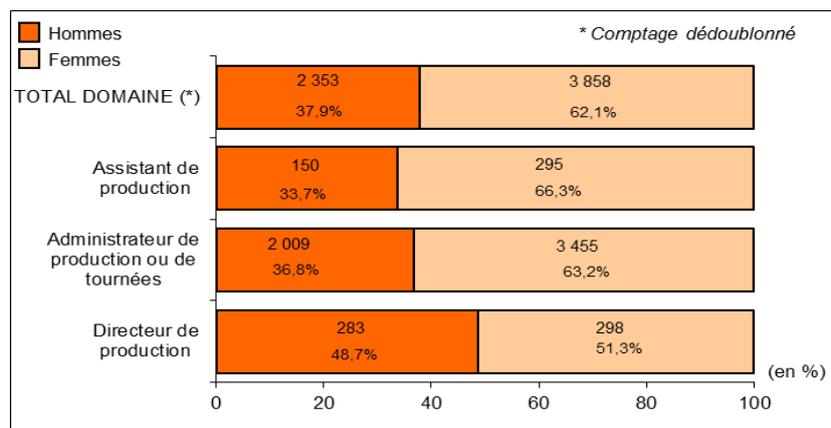
Tableau 25 : Effectifs des salariés intermittents de la production, en 2012

	En nb	En %
Professionnels de la production	6 211	100
Assistant de production	445	/
Administrateur de production ou de tournée	5 464	/
Directeur de production	581	/

Source : Pôle emploi

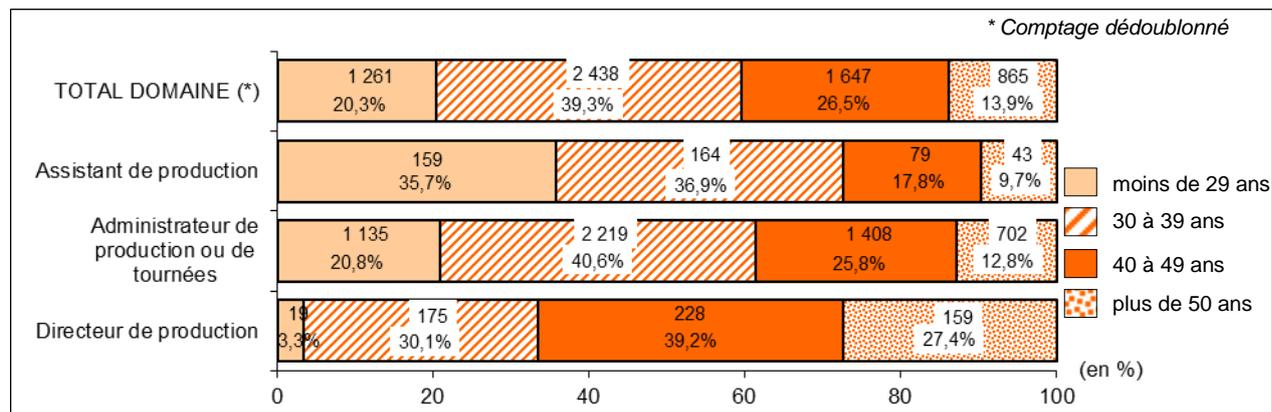
* Totaux dédoublonnés

Graphique 61 : Répartition des salariés intermittents de la production selon le genre, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 62 : Répartition des salariés intermittents de la production selon l'âge, en 2012



Source : Pôle emploi

4^{ème} partie La durée du travail des salariés intermittents du spectacle vivant

4-1 La durée du travail selon l'activité

Les indicateurs ci-après portent sur les durées annuelles de travail des salariés intermittents du spectacle vivant, qu'ils aient exercé pour un employeur de la branche professionnelle ou hors branche (champ du Guso). Les effectifs sont comptabilisés sur une période de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Attention :

Les durées annuelles de travail sont exprimées en heures et présentées par tranche.

*Nous avons choisi volontairement de retenir le seuil emblématique des 507 heures. **Cependant il convient de ne pas assimiler les personnes ayant travaillé 507h à des ayants droits aux annexes 8 et 10 du régime général d'Assurance chômage :***

- d'une part car l'ouverture de droits se calcule différemment (sur 10 ou 11 mois glissants selon les cas, et non sur 12 mois d'une année calendaire) ;

- d'autre part, car les salariés peuvent avoir exercé également dans le domaine de l'audiovisuel (seules les heures effectuées dans le spectacle vivant sont ici comptabilisées).

Sur les 155 223 salariés intermittents ayant travaillé dans le spectacle vivant dans la branche et hors branche, 53 085 salariés ont effectué sur l'année 2012 plus de 507 heures, soit 34,2 % des effectifs (tableau 27), contre 51 357 salariés en 2011 représentant 33,5 % (tableau 28).

50,9 % des salariés a effectué dans le spectacle vivant sur l'année moins de 215 heures (contre 51,4 % en 2011), et 32,2 % moins de 48 heures (contre 32,3 % en 2011).

Les durées annuelles de travail montrent des différences assez sensibles selon les activités.

C'est dans les activités techniques que les durées de travail sont les plus élevées (33,8 % ont effectué plus de 507 heures annuelles en 2012), mais elles devancent qu'assez légèrement les activités administratives (31,4 %) et les activités artistiques (29,5 %).

C'est dans les activités artistiques que les durées de travail sont les plus courtes (35,6 % ont effectué moins de 48 heures annuelles), et notamment dans les domaines musicaux (46,3 % des instrumentistes et 45,8 % des chanteurs ont effectué moins de 48 heures annuelles).

Les indicateurs relatifs à la durée du travail annuels soulignent l'hétérogénéité des situations et des parcours professionnels des salariés du spectacle vivant. Afin d'éclairer la diversité des situations, des compléments d'études devront être conduits sur la question du cumul d'emploi. En effet, parmi ces effectifs figurent vraisemblablement une part importante de salariés pluriactifs²², c'est-à-dire qui exercent différents types d'emplois au sein du spectacle vivant mais également dans des secteurs connexes²³, ou encore sans lien avec le spectacle.

Rappelons également que les effectifs comptabilisent aussi des salariés qui n'ont pas pour activité professionnelle principale le spectacle vivant, embauchés notamment dans le cadre d'activités de loisirs par des employeurs relevant du champ du Guso. Ces salariés n'ont pas vocation à s'insérer durablement sur ce marché du travail car ils occupent un emploi principal relevant d'un autre secteur professionnel.

²² Cf études de la CPNEF-SV et de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant sur la sécurisation des parcours et la relation formation/emploi

²³ Tels que l'audiovisuel-cinéma, les éditions phonographiques, l'événementiel, l'enseignement artistique,...

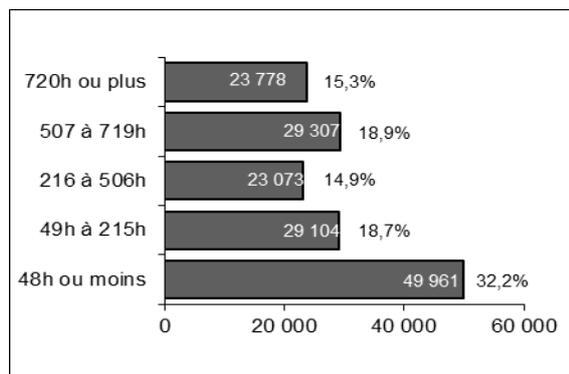
Tableau 27 : Répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2012

	48h ou moins		49h à 215h		216h à 506h		507h à 719h		720h ou plus		Total	
	nb	%	nb	%								
Activités artistiques *	41 361	35,6	22 787	19,6	17 797	15,3	20 903	18,0	13 403	11,5	116 251	100,0
Art dramatique	9 058	26,5	7 378	21,6	6 882	20,1	6 202	18,1	4 660	13,6	34 180	100,0
Art chorégraphique	4 864	36,4	2 850	21,3	2 251	16,8	1 912	14,3	1 491	11,2	13 368	100,0
Musique instrumentale	29 122	46,3	12 932	20,6	8 544	13,6	8 439	13,4	3 845	6,1	62 882	100,0
Musique vocale	8 920	45,8	4 155	21,3	2 851	14,6	2 266	11,6	1 301	6,7	19 493	100,0
Arts du cirque et des arts visuels	1 803	41,1	1 027	23,4	728	16,6	522	11,9	302	6,9	4 382	100,0
Professionnels d'autres activités artistiques	916	46,1	790	39,8	207	10,4	39	2,0	35	1,8	1 987	100,0
Autres professionnels artistiques /Non précisé	3 256	70,7	860	18,7	322	7,0	82	1,8	88	1,9	4 608	100,0
Activités techniques *	12 871	29,4	9 248	21,1	6 891	15,7	6 406	14,6	8 421	19,2	43 837	100,0
Direction technique et de la régie	5 028	33,1	4 401	29,0	2 941	19,4	1 446	9,5	1 375	9,1	15 191	100,0
Machinerie et de la structure	7 542	44,6	4 657	27,6	2 496	14,8	1 253	7,4	953	5,6	16 901	100,0
Accessoires	707	51,2	362	26,2	163	11,8	76	5,5	73	5,3	1 381	100,0
Eclairage	4 115	38,1	3 061	28,3	1 978	18,3	907	8,4	743	6,9	10 804	100,0
Son	5 176	41,9	2 921	23,6	1 940	15,7	1 248	10,1	1 076	8,7	12 361	100,0
Audiovisuel du SV	2 270	51,2	1 249	28,2	542	12,2	201	4,5	172	3,9	4 434	100,0
Décor	1 552	30,6	1 559	30,7	941	18,5	482	9,5	546	10,7	5 080	100,0
Costume	643	24,5	618	23,5	549	20,9	370	14,1	445	17,0	2 625	100,0
Coiffure, maquillage, masques	579	51,0	259	22,8	160	14,1	74	6,5	64	5,6	1 136	100,0
Autres professionnels techniques /Non précisé	818	54,3	525	34,8	136	9,0	17	1,1	11	0,7	1 507	100,0
Activités administratives *	1 558	25,1	1 538	24,8	1 166	18,8	1 190	19,2	759	12,2	6 211	100,0
Production	1 558	25,1	1 538	24,8	1 166	18,8	1 190	19,2	759	12,2	6 211	100,0
Autres, emplois non précisés *	410	71,7	126	22,0	25	4,4	8	1,4	3	0,5	572	100,0
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS (*)	49 961	32,2	29 104	18,7	23 073	14,9	29 307	18,9	23 778	15,3	155 223	100,0

Source : Pôle emploi

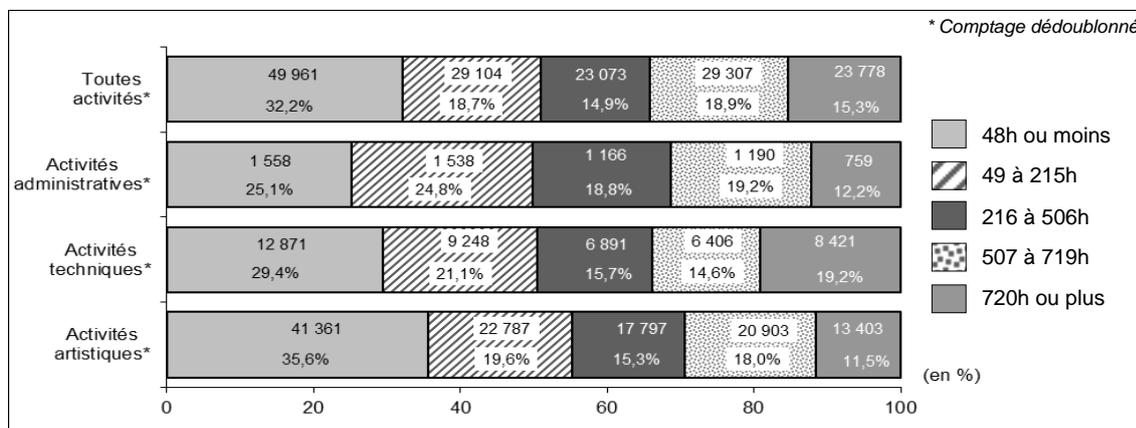
* Totaux dédoublonnés

Graphique 65 : Répartition globale des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 66 : Répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel et l'activité, en 2012



Source : Pôle emploi

L'évolution de la répartition des salariés intermittents selon le volume d'heure annuel entre l'année 2011 et 2012 indique une augmentation des effectifs ayant effectué plus de 507 heures (tableau 28), passant de 33,5 % à 34,2 %.

Les effectifs augmentent de 0,4% chez les personnels techniques (33,8 % ont effectué plus de 507 heures annuelles en 2012, contre 33,4 % en 2011). Ils augmentent de 1,2 % chez les personnels administratifs (31,4 % en 2012, contre 30,2 % en 2011) et de 0,4 % chez personnels artistiques (29,5 % en 2012, contre 29,1 % en 2011).

La part des salariés ayant travaillé moins de 48 heures est stable (32,2 % en 2012 contre 32,3 % en 2011).

Tableau 28 : Evolution de la répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel 2011/2012, en %

	48h ou moins		49h à 215h		216h à 506h		507h à 719h		720h ou plus	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Activités artistiques *	35,5	35,6	19,9	19,6	15,5	15,3	17,5	18,0	11,6	11,5
Art dramatique	26,2	26,5	21,7	21,6	20,0	20,1	18,3	18,1	13,7	13,6
Art chorégraphique	38,2	36,4	21,2	21,3	16,2	16,8	13,7	14,3	10,7	11,2
Musique instrumentale	45,6	46,3	21,0	20,6	13,6	13,6	13,2	13,4	6,6	6,1
Musique vocale	45,9	45,8	21,3	21,3	14,7	14,6	11,5	11,6	6,6	6,7
Arts du cirque et des arts visuels	43,5	41,1	22,7	23,4	16,3	16,6	10,8	11,9	6,6	6,9
Professionnels d'autres activités artistiques	44,6	46,1	40,9	39,8	11,3	10,4	2,2	2,0	1,2	1,8
Autres professionnels artistiques /Non précisé	70,6	70,7	19,6	18,7	7,0	7,0	1,5	1,8	1,3	1,9
Activités techniques *	29,9	29,4	20,8	21,1	15,9	15,7	14,7	14,6	18,7	19,2
Direction technique et de la régie	33,3	33,1	28,6	29,0	19,1	19,4	10,1	9,5	9,0	9,1
Machinerie et de la structure	44,6	44,6	27,5	27,6	14,5	14,8	7,8	7,4	5,6	5,6
Accessoires	48,8	51,2	24,7	26,2	15,1	11,8	5,4	5,5	6,0	5,3
Eclairage	37,6	38,1	28,4	28,3	18,3	18,3	8,3	8,4	7,3	6,9
Son	41,4	41,9	24,2	23,6	15,2	15,7	10,6	10,1	8,6	8,7
Audiovisuel du SV	50,2	51,2	29,5	28,2	11,4	12,2	4,7	4,5	4,2	3,9
Décor	29,9	30,6	30,9	30,7	19,4	18,5	9,3	9,5	10,4	10,7
Costume	24,8	24,5	23,9	23,5	21,2	20,9	14,9	14,1	15,2	17,0
Coiffure, maquillage, masques	52,5	51,0	21,4	22,8	13,5	14,1	6,8	6,5	5,8	5,6
Autres professionnels techniques /Non précisé	64,1	54,3	29,4	34,8	5,4	9,0	0,6	1,1	0,5	0,7
Activités administratives *	24,8	25,1	25,3	24,8	19,8	18,8	19,2	19,2	11,0	12,2
Production	24,8	25,1	25,3	24,8	19,8	18,8	19,2	19,2	11,0	12,2
Autres, emplois non précisés *	73,6	71,7	22,3	22,0	3,4	4,4	0,3	1,4	0,5	0,5
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS *	32,3	32,2	19,1	18,7	15,1	14,9	18,4	18,9	15,1	15,3

Source : Pôle emploi

* *Totaux dédoublonnés*

4-1-1 La durée du travail des artistes intermittents

29,5 % des artistes intermittents ont travaillé plus de 507 heures dans l'année en 2012, tous types d'employeurs confondus, branche et hors branche, contre 29,1 % en 2011.

Ce sont les artistes dramatiques qui ont la durée d'emploi la plus élevée : 31,7 % ont travaillé plus de 507 heures dans l'année (contre 32,0 % en 2011).

A l'opposé, les artistes de la musique instrumentale et vocale ont les plus faibles durées d'emploi, ils sont respectivement 46,3 % et 45,8 % à avoir travaillé 48h ou moins en 2012 (contre 45,6% et 45,9% en 2011).

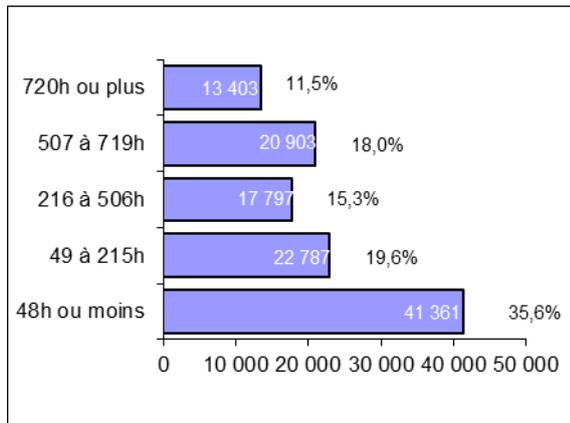
Tableau 29 : Répartition des artistes intermittents selon le volume d'heures annuel en 2012

	48h ou moins		49h à 215h		216h à 506h		507h à 719h		720h ou plus		Total	
	nb	%	nb	%								
Activités artistiques *	41 361	35,6	22 787	19,6	17 797	15,3	20 903	18,0	13 403	11,5	116 251	100,0
Art dramatique *	9 058	26,5	7 378	21,6	6 882	20,1	6 202	18,1	4 660	13,6	34 180	100,0
Metteur en scène	1 960	27,8	2 350	33,3	1 583	22,4	762	10,8	404	5,7	7 059	100,0
Artiste dramatique	9 013	28,2	7 367	23,1	6 994	21,9	4 986	15,6	3 599	11,3	31 959	100,0
Art chorégraphique *	4 864	36,4	2 850	21,3	2 251	16,8	1 912	14,3	1 491	11,2	13 368	100,0
Chorégraphe - Maître de ballet	508	38,4	406	30,7	240	18,1	102	7,7	68	5,1	1 324	100,0
Danseur	4 775	37,0	2 818	21,9	2 230	17,3	1 741	13,5	1 333	10,3	12 897	100,0
Musique instrumentale *	29 122	46,3	12 932	20,6	8 544	13,6	8 439	13,4	3 845	6,1	62 882	100,0
Chef d'orchestre - Directeur	403	49,1	224	27,3	108	13,2	52	6,3	33	4,0	820	100,0
Musicien soliste	18 683	54,3	8 745	25,4	4 832	14,1	1 525	4,4	598	1,7	34 383	100,0
Musicien	24 627	48,6	11 441	22,6	7 989	15,8	4 842	9,6	1 736	3,4	50 635	100,0
Musique vocale *	8 920	45,8	4 155	21,3	2 851	14,6	2 266	11,6	1 301	6,7	19 493	100,0
Chef des chœurs	263	39,8	231	35,0	115	17,4	31	4,7	20	3,0	660	100,0
Chanteur soliste	1 705	38,9	1 168	26,6	849	19,4	374	8,5	291	6,6	4 387	100,0
Chanteur- Choriste	8 340	49,5	3 622	21,5	2 372	14,1	1 734	10,3	770	4,6	16 838	100,0
Arts du cirque et des arts visuels	1 803	41,1	1 027	23,4	728	16,6	522	11,9	302	6,9	4 382	100,0
Artiste de cirque	1 186	38,3	773	25,0	560	18,1	364	11,7	215	6,9	3 098	100,0
Artiste visuel	791	52,7	305	20,3	174	11,6	147	9,8	84	5,6	1 501	100,0
Autres activités artistiques *	916	46,1	790	39,8	207	10,4	39	2,0	35	1,8	1 987	100,0
Chansonnier	108	72,0	30	20,0	6	4,0	-	-	-	-	150	100,0
Présentateur - Animateur de	37	86,0	-	-	-	-	0	-	0	-	43	100,0
Cascadeur	65	46,4	24	17,1	21	15,0	11	7,9	19	13,6	140	100,0
Artiste de complément	516	38,9	626	47,1	155	11,7	23	1,7	8	0,6	1 328	100,0
Répétiteur - Transcripteur	195	58,7	106	31,9	24	7,2	-	-	-	-	332	100,0
Autres artistes / Non précisé *	3 256	70,7	860	18,7	322	7,0	82	1,8	88	1,9	4 608	100,0

Source : Pôle emploi

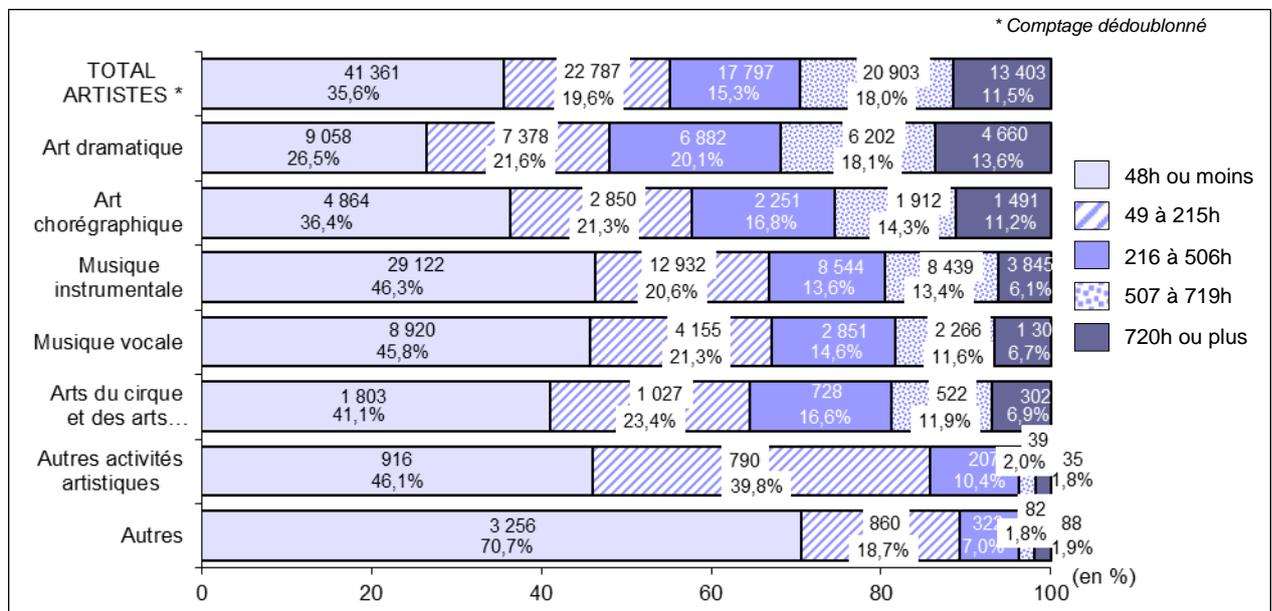
* Totaux dédoublonnés

Graphique 67 : Répartition des artistes intermittents selon le volume d'heures annuel en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 68 : Répartition des artistes interprètes selon le volume d'heures annuel, en 2012



Source : Pôle emploi

4-1-2 La durée du travail des techniciens intermittents

33,8 % des techniciens intermittents du spectacle vivant ont travaillé plus de 507 heures dans l'année en 2012, tous types d'employeurs confondus, branche et hors branche (contre 33,4 % en 2011).

Ce sont les professionnels du domaine du costume qui ont la durée d'emploi la plus élevée (31,1 % ont travaillé plus de 507 heures dans l'année, contre 30,1 % en 2011), suivi des professionnels du décor (20,2 % en 2012, contre 19,7 % en 2011), et du son (18,8 % en 2012, contre 19,2 % en 2011).

A l'opposé, les professionnels des accessoires qui ont les plus faibles durées d'emploi (51,2 % en 2012, contre 48,8 % en 2011), suivi des professionnels de l'audiovisuel des spectacles (51,2 % en 2012, contre 50,2 % en 2011), puis de la coiffure-maquillage-masque (51,0 % en 2012 et 52,5 % en 2011).

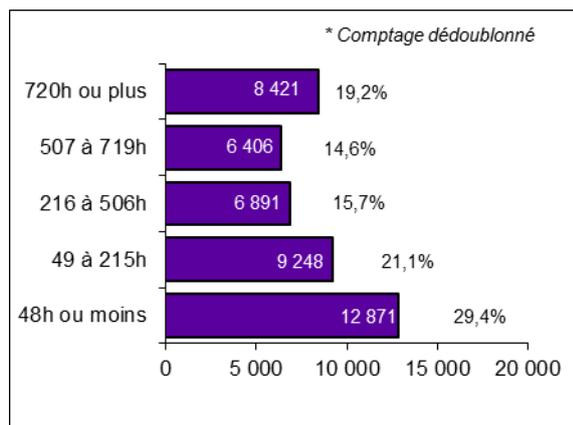
Tableau 30 : Répartition des techniciens intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2012

	48h ou moins		49 à 215h		216 à 506h		507 à 719h		720h ou plus		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Activités techniques *	12 871	29,4	9 248	21,1	6 891	15,7	6 406	14,6	8 421	19,2	43 837	100,0
Direction technique et de la régie	5 028	33,1	4 401	29,0	2 941	19,4	1 446	9,5	1 375	9,1	15 191	100,0
Directeur technique	180	27,4	235	35,7	132	20,1	51	7,8	60	9,1	658	100,0
Régisseur général	4 355	34,2	3 771	29,6	2 437	19,1	1 158	9,1	1 008	7,9	12 729	100,0
Régisseur spécialisé	1 871	45,8	1 350	33,0	551	13,5	167	4,1	149	3,6	4 088	100,0
Responsable logistique	-	-	-	-	-	-	0	-	0	-	-	-
Technicien de la logistique	216	65,9	67	20,4	37	11,3	-	-	-	-	328	100,0
Machinerie et de la structure *	7 542	44,6	4 657	27,6	2 496	14,8	1 253	7,4	953	5,6	16 901	100,0
Chef machiniste	118	42,1	86	30,7	39	13,9	18	6,4	19	6,8	280	100,0
Machiniste	6 928	45,6	4 329	28,5	2 268	14,9	993	6,5	672	4,4	15 190	100,0
Technicien de structure	1 919	56,0	884	25,8	335	9,8	156	4,6	130	3,8	3 424	100,0
Manutentionnaire de plateau	262	61,5	114	26,8	32	7,5	-	-	-	-	426	100,0
Accessoires *	707	51,2	362	26,2	163	11,8	76	5,5	73	5,3	1 381	100,0
Chef accessoiriste	9	27,3	7	21,2	13	39,4	-	-	-	-	33	100,0
Accessoiriste	261	38,6	214	31,7	108	16,0	43	6,4	50	7,4	676	100,0
Technicien des effets spéciaux	447	64,9	148	21,5	43	6,2	32	4,6	19	2,8	689	100,0
Eclairage *	4 115	38,1	3 061	28,3	1 978	18,3	907	8,4	743	6,9	10 804	100,0
Concepteur lumière	652	51,1	405	31,8	128	10,0	56	4,4	34	2,7	1 275	100,0
Régisseur lumière	46	46,5	41	41,4	-	-	-	-	-	-	99	100,0
Technicien lumière	3 848	41,7	2 801	30,4	1 526	16,5	612	6,6	440	4,8	9 227	100,0
Chef électricien	186	50,8	112	30,6	48	13,1	9	2,5	11	3,0	366	100,0
Électricien	1 318	43,8	1 006	33,4	486	16,1	124	4,1	76	2,5	3 010	100,0
Son *	5 176	41,9	2 921	23,6	1 940	15,7	1 248	10,1	1 076	8,7	12 361	100,0
Ingénieur du son	830	58,0	387	27,0	154	10,8	31	2,2	30	2,1	1 432	100,0
Régisseur son	2 480	43,1	1 755	30,5	953	16,6	324	5,6	242	4,2	5 754	100,0
Technicien son	4 399	45,5	2 535	26,2	1 631	16,9	722	7,5	380	3,9	9 667	100,0
Audiovisuel du SV*	2 270	51,2	1 249	28,2	542	12,2	201	4,5	172	3,9	4 434	100,0
Régisseur audiovisuel	596	57,6	290	28,0	97	9,4	30	2,9	21	2,0	1 034	100,0
Technicien audiovisuel	1 825	53,6	989	29,1	392	11,5	120	3,5	76	2,2	3 402	100,0
Opérateur projectionniste	380	46,8	257	31,7	117	14,4	34	4,2	24	3,0	812	100,0
Décor *	1 552	30,6	1 559	30,7	941	18,5	482	9,5	546	10,7	5 080	100,0
Décorateur - scénographe	1 283	38,5	1 154	34,6	530	15,9	220	6,6	144	4,3	3 331	100,0
Technicien du bureau d'étude	38	41,3	25	27,2	16	17,4	-	-	-	-	92	100,0
Chef constructeur	39	28,5	49	35,8	21	15,3	12	8,8	16	11,7	137	100,0
Menuisier constructeur	248	23,1	343	31,9	202	18,8	99	9,2	182	16,9	1 074	100,0
Tapissier	61	30,3	74	36,8	32	15,9	20	10,0	14	7,0	201	100,0
Serrurier	28	14,4	61	31,3	42	21,5	24	12,3	40	20,5	195	100,0
Sculpteur	34	25,6	45	33,8	38	28,6	6	4,5	10	7,5	133	100,0
Peintre décorateur	179	27,8	196	30,4	117	18,1	75	11,6	78	12,1	645	100,0
Costume *	643	24,5	618	23,5	549	20,9	370	14,1	445	17,0	2 625	100,0
Costumier	438	27,0	495	30,5	382	23,5	164	10,1	146	9,0	1 625	100,0
Couturier - Tailleur	119	29,9	132	33,2	89	22,4	26	6,5	32	8,0	398	100,0
Habilleur	385	27,9	400	29,0	290	21,0	132	9,6	171	12,4	1 378	100,0
Autres techniciens du costume	10	43,5	7	30,4	-	-	-	-	0	-	23	100,0
Coiffure, maquillage et masques *	579	51,0	259	22,8	160	14,1	74	6,5	64	5,6	1 136	100,0
Chef coiffeur - Chef maquilleur	55	45,8	31	25,8	23	19,2	-	-	-	-	120	100,0
Coiffeur - Maquilleur	573	52,2	247	22,5	162	14,8	65	5,9	50	4,6	1 097	100,0
Autres techniciens- Non précisé	818	54,3	525	34,8	136	9,0	17	1,1	11	0,7	1 507	100,0

Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

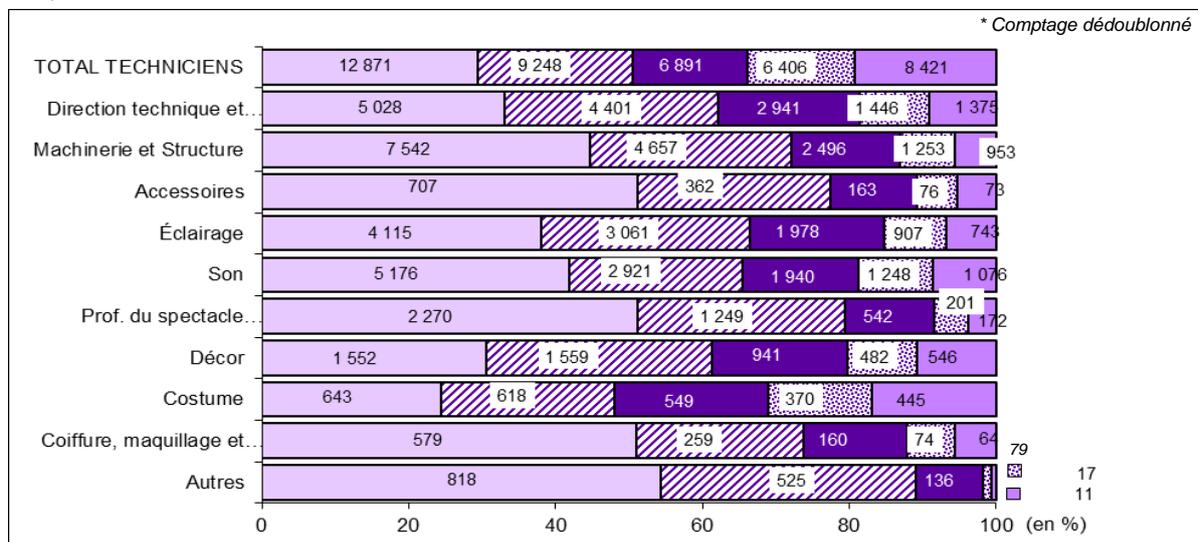
Graphique 69 : Répartition des techniciens intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2012



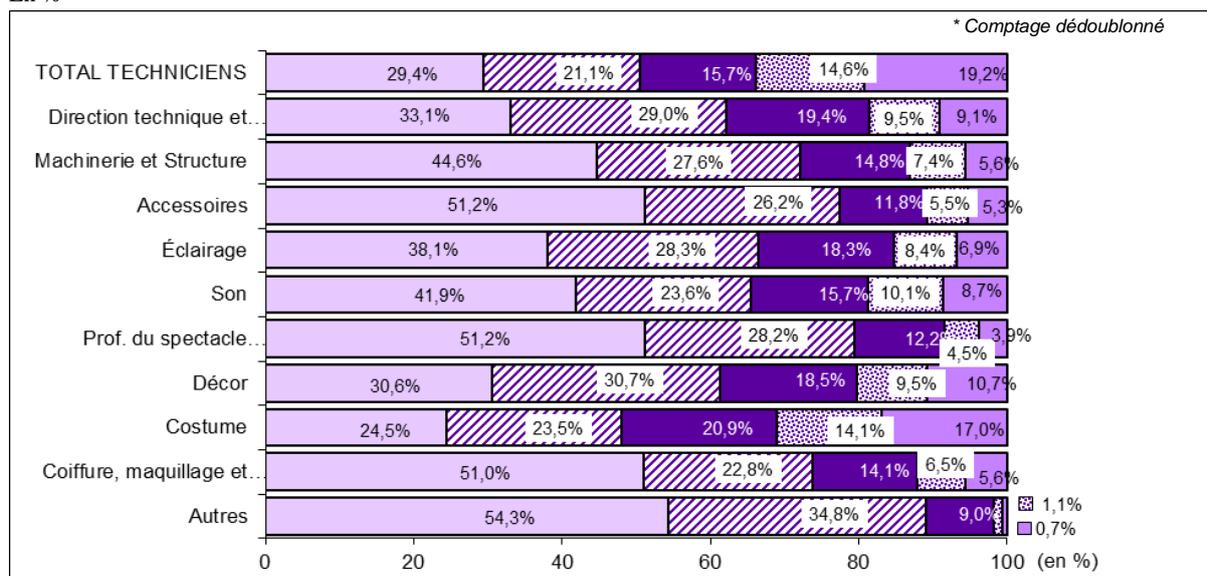
Source : Pôle emploi

Graphique 70 : Répartition des techniciens intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2012

En nb



En %



Source : Pôle emploi



4-1-3 La durée du travail des personnels administratifs intermittents

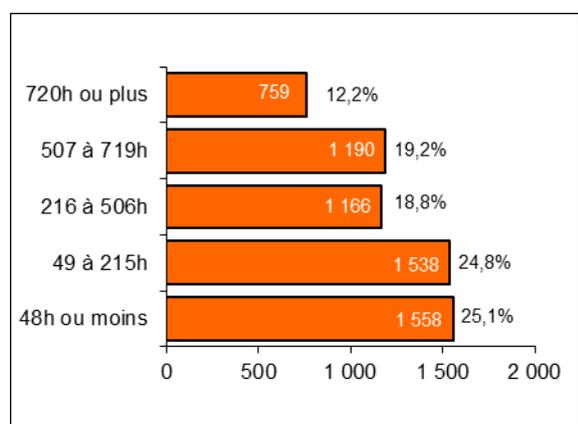
31,4 % des personnels administratifs intermittents du spectacle vivant ont travaillé plus de 507 heures dans l'année en 2012, tous types d'employeurs confondus, branche et hors branches (30,2 % en 2011).

Tableau 31 : Répartition des administratifs intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2012

	48h ou moins		49h à 215h		216h à 506h		507h à 719h		720h ou plus		Total	
	nb	%										
Activités administratives	1 558	25,1	1 538	24,8	1 166	18,8	1 190	19,2	759	12,2	6 211	100,0
Production	1 558	25,1	1 538	24,8	1 166	18,8	1 190	19,2	759	12,2	6 211	100,0
Directeur de production	112	19,3	148	25,5	140	24,1	110	18,9	71	12,2	581	100,0
Administrateur de production	1 372	25,1	1 392	25,5	1 017	18,6	1 051	19,2	632	11,6	5 464	100,0
Assistant de production	206	46,3	129	29,0	60	13,5	25	5,6	25	5,6	445	100,0
Autres administratifs /Non précisé	0											

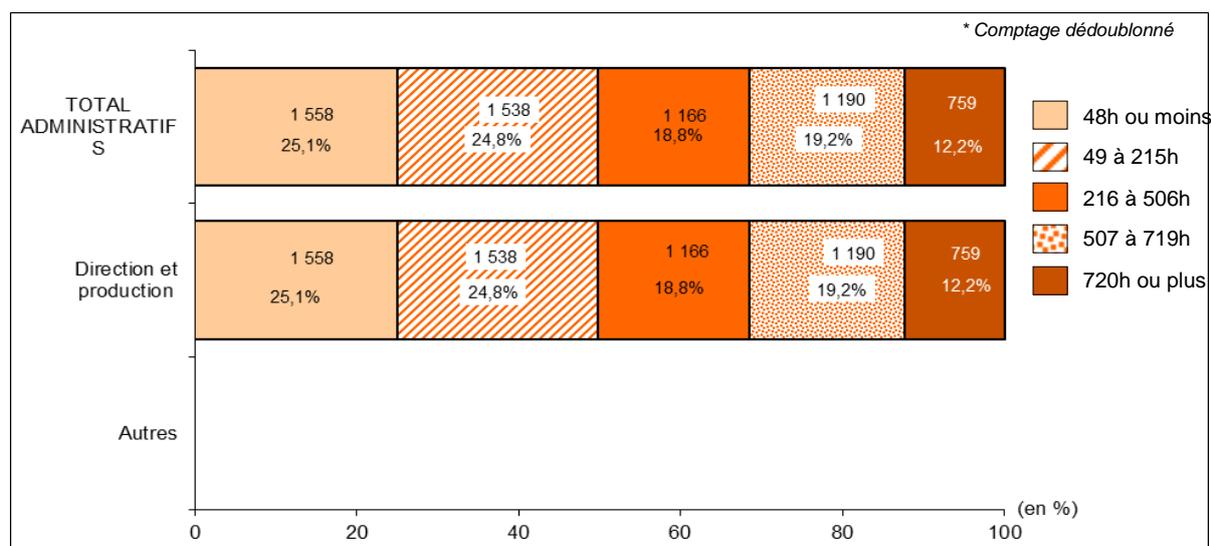
Source : Pôle emploi

Graphique 71 : Répartition des administratifs intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2012



Source : Pôle emploi

Graphique 72 : Répartition des administratifs intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2012



Source : Pôle emploi

4-2 La durée du travail selon le type d'employeurs

4-2-1 Répartition de la durée du travail selon le type d'employeurs

132 518 salariés ont exercé dans la branche professionnelle du spectacle vivant en 2012 (tableau 5). Parmi eux, 39 875 salariés ont exercé plus de 507 heures dans l'année, soit 30,1 %, et 40 447 ont exercé moins de 48 heures, soit 30,5 % (tableau 32).

67 089 salariés ont exercé hors branche professionnelle (champ du Guso). Parmi eux, 5 902 salariés ont exercé plus de 507 heures dans l'année (soit 8,8 %) et 35 697 salariés ont exercé moins de 48 heures (soit 53,2 %).

Tableau 32 : Répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel et le type d'employeurs, en 2012 (en %)

	Branche						Hors branche						Total					
	A	B	C	D	E	T	A	B	C	D	E	T	A	B	C	D	E	T
Activités artistiques *	34,1	22,3	19,1	14,7	9,9	100,0	54,4	23,3	12,7	7,2	2,3	100,0	35,6	19,6	15,3	18,0	11,5	100,0
Art dramatique *	25,3	22,0	21,4	17,9	13,4	100,0	58,6	27,9	9,3	3,2	1,0	100,0	26,5	21,6	20,1	18,1	13,6	100,0
Art chorégraphique *	34,2	23,7	18,7	13,4	10,0	100,0	55,4	23,0	13,2	5,8	2,6	100,0	36,4	21,3	16,8	14,3	11,2	100,0
Musique instrumentale *	46,0	23,9	16,9	9,0	4,3	100,0	58,3	21,7	12,1	6,1	1,8	100,0	46,3	20,6	13,6	13,4	6,1	100,0
Musique vocale *	43,8	24,8	16,5	8,7	6,2	100,0	55,4	22,3	12,8	7,4	2,1	100,0	45,8	21,3	14,6	11,6	6,7	100,0
Arts du cirque et arts visuels *	38,1	25,2	18,6	11,3	6,8	100,0	63,3	21,4	9,5	4,2	1,5	100,0	41,1	23,4	16,6	11,9	6,9	100,0
Autres activités artistiques *	43,5	41,9	10,7	2,1	1,8	100,0	69,3	21,5	7,3	-	-	100,0	46,1	39,8	10,4	2,0	1,8	100,0
Autres artistes - Non précisés	61,5	23,8	9,4	2,5	2,7	100,0	90,7	7,4	1,6	0,2	0,1	100,0	70,7	18,7	7,0	1,8	1,9	100,0
Activités techniques *	28,5	21,6	17,8	14,5	17,6	100,0	52,3	33,2	10,9	2,2	1,3	100,0	29,4	21,1	15,7	14,6	19,2	100,0
Direction technique et régie	32,8	29,5	19,5	9,5	8,7	100,0	52,8	33,5	10,2	2,1	1,4	100,0	33,1	29,0	19,4	9,5	9,1	100,0
Machinerie et structure	44,5	27,3	15,1	7,3	5,7	100,0	67,0	27,2	4,8	0,8	0,3	100,0	44,6	27,6	14,8	7,4	5,6	100,0
Accessoires	47,1	28,0	13,0	6,0	5,9	100,0	89,2	-	-	-	-	100,0	51,2	26,2	11,8	5,5	5,3	100,0
Eclairage	36,9	29,2	19,0	8,2	6,7	100,0	64,7	28,7	5,8	0,5	0,3	100,0	38,1	28,3	18,3	8,4	6,9	100,0
Son	40,1	24,0	17,6	10,1	8,2	100,0	62,5	28,5	7,3	1,3	0,4	100,0	41,9	23,6	15,7	10,1	8,7	100,0
Audiovisuel du SV	50,0	28,5	12,7	4,8	4,1	100,0	73,6	22,6	2,8	-	-	100,0	51,2	28,2	12,2	4,5	3,9	100,0
Décor	29,9	30,8	18,8	9,5	11,0	100,0	53,4	37,9	6,6	-	-	100,0	30,6	30,7	18,5	9,5	10,7	100,0
Costume	22,3	24,0	22,2	14,0	17,4	100,0	63,5	28,0	6,5	-	-	100,0	24,5	23,5	20,9	14,1	17,0	100,0
Coiffure, maquillage et masques	49,3	23,5	14,4	6,9	5,9	100,0	88,4	8,0	-	-	-	100,0	51,0	22,8	14,1	6,5	5,6	100,0
Autres techniciens- Non précisés	54,3	34,8	9,0	1,1	0,7	100,0							54,3	34,8	9,0	1,1	0,7	100,0
Activités administratives *	24,9	24,4	19,1	19,5	12,1	100,0	44,8	36,2	14,1	3,5	1,4	100,0	25,1	24,8	18,8	19,2	12,2	100,0
Production	24,9	24,4	19,1	19,5	12,1	100,0	44,8	36,2	14,1	3,5	1,4	100,0	25,1	24,8	18,8	19,2	12,2	100,0
Autres administratifs- Non précisés																		
Autres professionnels *	71,7	22,0	4,4	1,4	0,5	100,0							71,7	22,0	4,4	1,4	0,5	100,0
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS *	30,5	20,8	18,6	16,4	13,7	100,0	53,2	25,3	12,7	6,6	2,2	100,0	32,2	18,7	14,9	18,9	15,3	100,0

Source : Pôle emploi

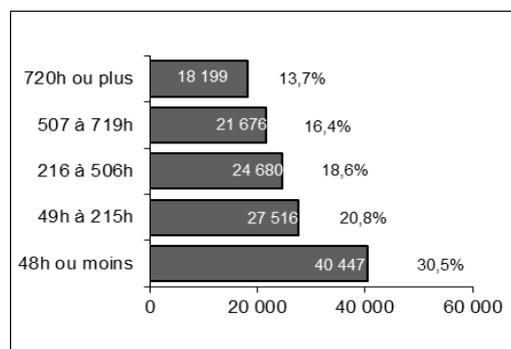
* Totaux dédoublonnés

Légende :

A : 48h ou moins B : 49h à 215h C : 216h à 506h D : 507h à 719h E : 720h ou plus T Total

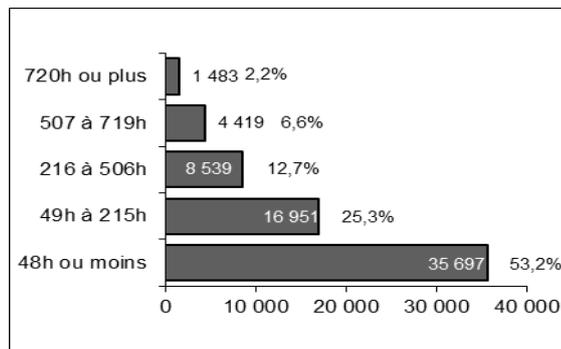
Graphique 73 : Répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel et le type d'employeurs, en 2012

Branche



Source : Pôle emploi

Hors branche



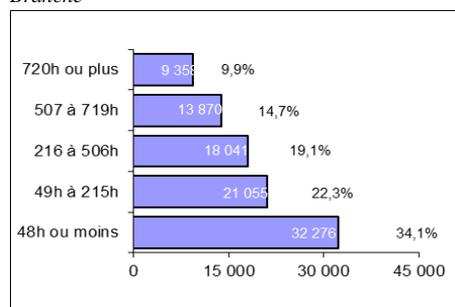
Source : Pôle emploi

➤ L'emploi artistique

24,6 % des artistes intermittents ont travaillé plus de 507 heures dans l'année pour les employeurs de la branche (contre 9,5% dans les employeurs hors branche) ; et 34,1 % ont travaillé moins de 48 heures dans l'année pour les employeurs de la branche (contre 54,4 % dans les employeurs hors branche).

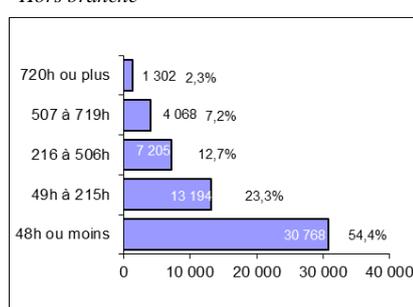
Graphiques 74 : Répartition des artistes intermittents selon le volume d'heures annuel et le type d'employeurs, en 2012

Branche



Source : Pôle emploi

Hors branche



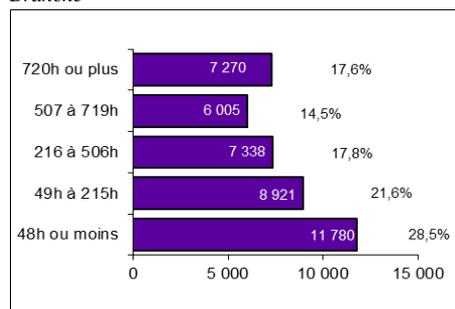
Source : Pôle emploi

➤ L'emploi technique

32,1 % des techniciens intermittents ont travaillé plus de 507 heures dans l'année pour les employeurs de la branche (contre 3,5 % dans les employeurs hors branche) ; et 28,5 % ont travaillé moins de 48 heures dans l'année pour les employeurs de la branche (contre 52,3 % dans les employeurs hors branche).

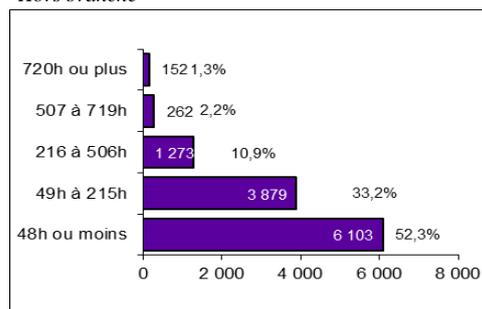
Graphiques 75 : Répartition des techniciens intermittents selon le volume d'heures annuel et le type d'employeurs, en 2012

Branche



Source : Pôle emploi

Hors branche



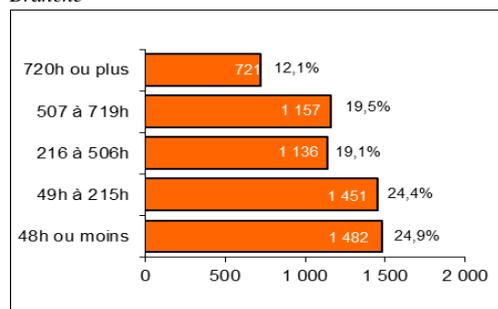
Source : Pôle emploi

➤ L'emploi administratif

31,6 % des personnels administratifs intermittents ont travaillé plus de 507 heures pour les employeurs de la branche (contre 4,9 % dans les employeurs hors branche) ; et 24,9 % ont travaillé moins de 48 heures pour les employeurs de la branche (contre 44,8 % dans les employeurs hors branche).

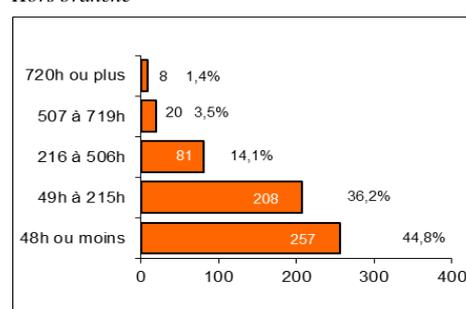
Graphiques 76 : Répartition des administratifs intermittents selon le volume d'heures annuel et le type d'employeurs, en 2012

Branche



Source : Pôle emploi

Hors branche



Source : Pôle emploi

4-2-2 Evolution de la durée du travail selon le type d'employeurs

132 518 salariés ont exercé dans la branche professionnelle du spectacle vivant en 2012, contre 130 865 en 2011, soit +1,2% (tableau 5 et 33).

Parmi eux, 30,1 % ont exercé plus de 507 heures en 2012, contre 29,5 % en 2011, et 30,5 % ont exercé moins de 48 heures en 2012, contre 30,7 % en 2011 (tableau X).

Tableau 33 : Evolution de la répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel chez les employeurs de la branche professionnelle 2011/2012 (en %)

	Branche professionnelle									
	48h ou moins		49h à 215h		216h à 506h		507h à 719h		720h ou plus	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Activités artistiques *	34,1	34,1	22,6	22,3	19,0	19,1	14,2	14,7	10,1	9,9
Art dramatique *	25,2	25,3	22,0	22,0	21,5	21,4	17,8	17,9	13,5	13,4
Art chorégraphique *	36,1	34,2	23,8	23,7	17,8	18,7	12,6	13,4	9,7	10,0
Musique instrumentale *	45,2	46,0	24,5	23,9	16,6	16,9	8,9	9,0	4,8	4,3
Musique vocale *	44,6	43,8	24,0	24,8	16,5	16,5	8,9	8,7	6,0	6,2
Arts du cirque et arts visuels *	41,6	38,1	24,3	25,2	17,3	18,6	10,4	11,3	6,5	6,8
Autres activités artistiques *	41,8	43,5	43,5	41,9	11,6	10,7	1,9	2,1	1,2	1,8
Autres artistes - Non précisés	64,0	61,5	23,1	23,8	9,2	9,4	1,9	2,5	1,8	2,7
Activités techniques *	29,0	28,5	21,3	21,6	17,8	17,8	14,8	14,5	17,1	17,6
Direction technique et régie	32,9	32,8	28,8	29,5	19,6	19,5	10,0	9,5	8,7	8,7
Machinerie et structure	44,2	44,5	27,3	27,3	15,0	15,1	7,9	7,3	5,7	5,7
Accessoires	47,2	47,1	25,2	28,0	15,8	13,0	5,6	6,0	6,2	5,9
Eclairage	36,3	36,9	29,7	29,2	18,7	19,0	7,9	8,2	7,4	6,7
Son	39,7	40,1	24,6	24,0	17,0	17,6	10,6	10,1	8,0	8,2
Audiovisuel du SV	48,9	50,0	30,0	28,5	11,8	12,7	4,9	4,8	4,4	4,1
Décor	29,0	29,9	31,2	30,8	19,8	18,8	9,3	9,5	10,7	11,0
Costume	23,4	22,3	23,8	24,0	22,5	22,2	14,9	14,0	15,3	17,4
Coiffure, maquillage et masques	51,0	49,3	21,6	23,5	14,4	14,4	7,0	6,9	6,1	5,9
Autres techniciens- Non précisés	64,1	54,3	29,4	34,8	5,4	9,0	0,6	1,1	0,5	0,7
Activités administratives *	24,1	24,9	25,3	24,4	20,2	19,1	19,4	19,5	11,0	12,1
Production	24,1	24,9	25,3	24,4	20,2	19,1	19,4	19,5	11,0	12,1
Autres administratifs- Non précisés										
Autres professionnels *	73,6	71,7	22,3	22,0	3,4	4,4	0,3	1,4	0,5	0,5
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS *	30,7	30,5	21,1	20,8	18,6	18,6	16,0	16,4	13,5	13,7

Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

67 089 salariés ont exercé hors branche professionnelle en 2012 (champ du Guso), contre 65 607 en 2011 (tableau 5 et 34). Parmi eux, 8,8 % des salariés ont exercé plus de 507 heures dans l'année (à l'identique pour 2011) et 53,2 % salariés ont exercé moins de 48 heures en 2012 (contre 53,4 % en 2011).

Tableau 34 : Evolution de la répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel chez les employeurs hors branche professionnelle 2011/2012 (en %).

	Hors branche professionnelle									
	48h ou moins		49h à 215h		216h à 506h		507h à 719h		720h ou plus	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Activités artistiques *	54,4	54,4	23,2	23,3	12,8	12,7	7,2	7,2	2,4	2,3
Art dramatique *	56,9	58,6	29,2	27,9	9,3	9,3	3,5	3,2	1,1	1,0
Art chorégraphique *	56,0	55,4	22,2	23,0	13,9	13,2	5,2	5,8	2,6	2,6
Musique instrumentale *	58,5	58,3	21,3	21,7	12,1	12,1	6,2	6,1	1,9	1,8
Musique vocale *	55,7	55,4	22,2	22,3	12,8	12,8	6,9	7,4	2,4	2,1
Arts du cirque et arts visuels *	62,2	63,3	20,7	21,4	10,7	9,5	4,9	4,2	1,5	1,5
Autres activités artistiques *	70,9	69,3	17,1	21,5	8,8	7,3	-	-	-	-
Autres artistes - Non précisés	88,2	90,7	10,0	7,4	1,2	1,6	0,5	0,2	0,1	0,1
Activités techniques *	53,1	52,3	33,0	33,2	10,4	10,9	2,3	2,2	1,2	1,3
Direction technique et régie	53,8	52,8	32,7	33,5	9,9	10,2	2,3	2,1	1,3	1,4
Machinerie et structure	69,2	67,0	25,6	27,2	4,0	4,8	0,9	0,8	0,3	0,3
Accessoires	85,5	89,2	-	-	-	-	-	-	-	-
Eclairage	64,6	64,7	27,9	28,7	6,2	5,8	0,9	0,5	0,4	0,3
Son	62,5	62,5	28,6	28,5	7,6	7,3	1,0	1,3	0,3	0,4
Audiovisuel du SV	75,3	73,6	20,8	22,6	2,5	2,8	-	-	-	-
Décor	57,0	53,4	36,7	37,9	5,0	6,6	1,3	-	-	-
Costume	63,3	63,5	28,9	28,0	6,0	6,5	-	-	-	-
Coiffure, maquillage et masques	88,4	88,4	-	8,0	-	-	-	-	-	-
Autres techniciens - Non précisés										
Activités administratives *	48,3	44,8	33,8	36,2	13,4	14,1	3,1	3,5	1,4	1,4
Production	48,3	44,8	33,8	36,2	13,4	14,1	3,1	3,5	1,4	1,4
Autres administratifs - Non précisés										
Autres professionnels *										
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS *	53,4	53,2	25,1	25,3	12,7	12,7	6,5	6,6	2,3	2,2

Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés



L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant est piloté par la CPNEF-SV.

L'Afdas assure son fonctionnement administratif.



CPNEF-SV et Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant
48, rue Saint-Honoré – 75001 Paris
info@cpnefsv.org www.cpnefsv.org